

PARR... ...chemin

*Patrimoine et Avenir
de Rambouillet et de sa Région*

DU PASSÉ CONSTRUISONS L'AVENIR

NUMERO 18

ANNEE 2020



Ce sont amis que vent emporte ...

Pierre Quémard est décédé le 24 décembre 2019. Avec lui c'est un pan de la mémoire de Rambouillet qui disparaît.

Rambouillet, sa ville, il la connaissait parfaitement. Il y était né, comme ses parents. Chaque coin de rue, chaque maison, chaque boutique lui rappelaient des souvenirs qu'il nous faisait partager. Il était intarissable et quel « historien local » !



Assis sur le pas de sa boutique, rue Poincaré il nous racontait tout, toujours et encore, comme s'il voulait nous faire rattraper le temps perdu, à nous, rambolitains d'adoption. Et que dire de son attachement aux habitants de la cité ? Il les connaissait tous, ou presque ...

Excellent « transmetteur », il aimait faire partager ses connaissances d'où, peut-être, son engagement fort dans la vie associative locale, au sein de la SAVRE (*Sauvegarde Architecturale du Vieux Rambouillet et de son environnement*) puis avec PARR.

Membre fondateur il y a été actif et indispensable, et lorsque les forces ont commencé à lui manquer le Président d'Honneur qu'il était devenu répondait toujours présent pour un conseil ou un avis éclairé.

Antiquaire, il aimait les beaux meubles, les beaux objets, les beaux tableaux. Professionnel compétent il savait bien guider ses clients, les conseiller, les mettre en garde parfois.

Avec son épouse, décédée il y a deux ans, ils formaient un couple sympathique, fusionnel, discret, fidèle en amitié.

Je garderai toujours d'eux un souvenir amical et reconnaissant.

Catherine COMAS
Présidente d'honneur

en ligne sur  parr78.org/

SOMMAIRE

Association loi de 1901,
Adhérente à la Fondation du Patrimoine,
et à Yvelines Environnement,
associations reconnues d'utilité publique.

PARR,
Pôle associatif Marie France Faure,
67 rue Ferdinand Dreyfus,
78120 Rambouillet
parr78@orange.fr
www.parr78.org

Membres fondateurs :

Jean Blécon
Georges Casari
Gérard Claisse
Catherine Comas
Jean-Noël Cordier
Gisèle Deschamps
† Pierre Quémard
Jean-Eric Ullern

Bureau :

Présidents d'honneur :

Jean Blécon,
Catherine Comas
et † Pierre Quémard

Président :

Jean Berny

Vice-présidents :

René Barberye
et Pierre-Yves Burgaud

Secrétaire :

Jean-PaulASSE

Adjoint : Jean-Eric Ullern

Trésorier :

Georges Casari

Adjoint: Gérard Claisse

Webmestre :

Christian Rouet

Membres du Conseil :

Jocelyne Bernard,
Yves Pacault

Directeur de publication :

Jean Berny

Mise en page: Christian Rouet

Impression par nos soins

Le mot du Président.....	page 3
Le compte rendu de l'AG du 26 janvier 2019	pages 4-8
Rapport moral de l'exercice 2019	
les dossiers « urbanisme et patrimoine »	pages 8-10
activités culturelles, visites et conférences.....	pages 11
Rapport financier de l'exercice 2019	page 12
PARR au Forum des Associations	pages 13
Nos conférences :	
Le patrimoine de Saint-Arnoult en Yveline.....	pages 14-15
Nos sorties 1/2 journée :	
le cloître des Bernardins,.....	pages 16
la Sainte Chapelle,	pages 17-18
les passages couverts de Paris,	pages 19-20
le quartier de la Défense,.....	pages 21-22
le Prieuré des Moulineaux	pages 23-24
l'église de Saint-Arnoult.....	page 25
Nos sorties journée :	
Une journée à Fontainebleau	pages 26-27
Nos dossiers :	
Les bornes armoriées de la forêt de Rambouillet	pages 28-29
Il était une fois, la Radiotechnique	pages 30-33
Le cimetière, mémoire de la commune.....	pages 34-43
Le 17 septembre 1933 était inauguré l'hôpital hospice régional de Rambouillet.....	pages 44-46
Nos projets pour 2020	page 47

Le mot du président

L'année 2019 s'est terminée avec, me semble-t-il, un bilan bien complet !

Notre activité se partage entre le suivi de l'urbanisme de notre ville, et nos activités culturelles elles-mêmes comportant nos conférences et nos visites !

Vous trouverez, comme chaque année, dans votre *PARR...chemin* toutes les informations sur nos activités, le compte-rendu de nos conférences et de nos visites et voyages.

Laissez-moi remercier nos amis administrateurs pour leur dévouement dans la recherche, l'organisation et les rapports qu'ils ont écrits à leur sujet. Un grand merci donc à René, Pierre-Yves, Gérard et Yves pour leur participation active tout au long de l'année !

Sans oublier Georges qui surveille jalousement l'état de nos comptes financiers qui sont donc toujours en bon état !

Nous avons lancé une action concernant la recherche des bornes armoriées fixant les limites territoriales entre l'ancienne famille des Prunelé et le chapitre de Chartres dans la forêt de Rambouillet. Dans cette action c'est René Fischer qui s'est chargé du travail de recherche des propriétaires sur les terrains desquels se trouvent actuellement les bornes et tout ceci en vue de les rendre accessibles et visibles lorsque vous irez vous promener dans notre belle forêt ! J'ajoute que cette « collection » semble être unique en France tant par son importance que par la qualité de nombreuses bornes.

Merci aussi à Christian le créateur de notre site internet dont la qualité tant dans la présentation du site que dans les informations qu'il propose ! J'ajoute que Christian nous aide aussi largement dans la réalisation de notre *Parr...chemin*

annuel qui s'avère être un complément journalistique essentiel de notre site.

Cette année vous trouverez aussi trois articles rappelant l'un la vie industrielle de Rambouillet (la Radiotechnique), le second l'histoire du cimetière et le troisième la construction du nouvel hôpital de Rambouillet, dus respectivement à Pierre-Yves, Christian et René.

Qu'ils en soient tous trois remerciés !

Nous avons l'intention de rapprocher PARR des villes et villages voisins en vue d'accroître notre zone de recherche concernant le patrimoine local ! C'est une action qui prendra du temps sans doute mais qui sera sûrement pleine d'intérêt pour vous tous, chers amis adhérents !

Je vous, et nous souhaite une belle année 2020 pleine de découvertes et de rencontres heureuses

le Président,
Jean Berny

Nous apprenons tout récemment la disparition de Pierre Quemard, membre fondateur de PARR, ancien Président, Président d'honneur. Nous honorons ici sa mémoire et adressons à sa famille les sincères condoléances du Conseil d'Administration.

(lire en page 2. et  parr78.org/)



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2019 portant sur l'exercice 2018

Les membres de l'Association, dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 26 Janvier, à partir de 14h30, dans la grande salle du Nickel à Rambouillet

La feuilles de présence émargée à l'entrée et jointe au présent compte rendu montre que le quorum est atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.



Le président, Jean Berny, accueille les membres présents, excuse l'absence de Monsieur Larcher, président du Sénat, du sous-préfet de Rambouillet, retenus par d'autres engagements et annonce la venue de Monsieur Marc Robert, maire de Rambouillet.

Il commence par présenter ses voeux et ceux du Conseil d'Administration à PARR et à tous ses membres.

● Il présente l'ordre du jour de l'Assemblée et passe la parole à Georges Casari pour le rapport financier. Celui-ci rend compte des charges et produits de l'année, rappelant que l'équilibre des comptes a pratiquement toujours été tenu malgré le poids que représente l'édition des livres; il souligne que les ventes de livres ont été faibles en 2018 et qu'il reste encore de nom-

breux exemplaires disponibles des livres sur les fermes et sur Rambouillet au XVIIIème.

Le résultat 2018 est positif à hauteur de 1358,04€

● René Barberye présente la première partie du rapport moral sur les activités culturelles:

Sorties d'une demi-journée:

- Les Invalides secrètes
- Le domaine de Villarceaux
- Le cimetière du Père Lachaise

Sortie d'une journée:

- Le Perche, le château de Nogent-le-Rotrou, l'abbaye de Thiron-Gardais, l'église de La Croix du Perche et le Château de Frazé

Conférences:

- Le château de Rambouillet d'hier et d'aujourd'hui par Monsieur Laurent Mortier
- Rambouillet vu par Bernard Delattre, ancien journaliste aux Nouvelles
- L'histoire de l'écriture par Mme Darmagnac

● Pierre-Yves Burgaud présente la deuxième partie du rapport moral dédié au patrimoine et à l'urbanisme.

Il remercie Jacques Piquet et le Service d'Urbanisme de se montrer toujours disponibles pour accueillir PARR, faire le point sur les projets en cours et répondre à toutes les questions.



Les principaux dossiers suivis ont été en 2018:

- le cinéma du centre-ville, un projet ancien mais qui devrait être mis en oeuvre dès l'été 2019 pour se terminer fin 2020
- l'avenir du Vieux-Moulin pour lequel une solution conservant le site et le bâtiment central a été trouvée.
- le transfert des activités automobiles: Citroën déménagera sur la zone d'activités de Bel-Air-la Forêt pour créer deux nouveaux établissements Citroën et DS; l'espace libéré sera occupé par une moyenne surface commerciale.
- le Palais du Roi de Rome dont les travaux de restauration avaient été interrompus, laissant le bâtiment en état de fragilité. La Ville a pris les mesures de conservation nécessaires en attendant que le propriétaire relance le chantier.

Les nouveaux projets :

- un ensemble immobilier rue Sadi-Carnot permettant d'offrir un nouveau cadre à la crèche et la halte-garderie
- la reprise du terrain abandonné par BMW rue G. Lenôtre,
- un nouvel immeuble au 55 rue du G^{al} Leclerc
- le suivi du SPR (Site Patrimonial Remarquable)

PARR s'est à nouveau inquiété de l'urbanisation, considérée par certains comme excessive, et a obtenu deux réponses importantes:

- la population est stable depuis plus de deux ans. La demande croissante de logements en centre-ville est liée essentiellement au vieillissement de la population et à la multiplication du nombre de personnes seules après séparation
- la municipalité met tout en oeuvre pour ne plus lancer de nouveaux grands projets, l'objectif fixé par le SCOT étant atteint.

Pierre-Yves Burgaud évoque la loi Elan votée en 2018, inquiétante pour la protection du patrimoine. PARR a écrit à Monsieur Larcher, Président du Sénat et à Madame Bergé, Députée, pour faire part de ses craintes. Tous deux ont répondu pour nous rassurer, certaines dispositions, notamment concernant le rôle des Architectes des Bâtiments de France, ayant été améliorées.

Enfin, il indique que le projet concernant les arbres remarquables, ralenti par les ennuis de santé de Michel Paris, devrait être repris en 2019.

La parole est alors donnée à Monsieur Marc Robert qui répond aux principales préoccupations de PARR, principalement sur les sujets du cinéma, du Vieux Moulin

et du Palais du Roi de Rome.

Concernant ce dernier, il confirme que le contact a été rétabli avec Monsieur Ledoux, propriétaire et qu'il a bon espoir de voir se faire les travaux de restauration extérieurs; il n'a encore aucune certitude sur les travaux



Les textes qui régissent l'Urbanisme

Tous les ans, lors de l'Assemblée Générale, nous sommes amenés à évoquer telle ou telle règle d'urbanisme à propos des projets auxquels s'intéresse notre Association !

Souvent ceux qui n'ont pas consulté les textes en question, ou qui n'ont pas déposé de demande de permis de construire, sont confrontés à toute une collection de sigles pas toujours explicites : *SRU, PLU, SCOT, SPR...*

Pierre-Yves Burgaud a publié sur notre site www.parr78.org (*nos activités/dossiers, études*), un document, destiné à présenter simplement l'ensemble des réglementations qui s'appliquent aujourd'hui en France dans le domaine de l'urbanisme.

intérieurs et la création du Musée napoléonien annoncé.

Il tient aussi à revenir sur l'urbanisation de la ville. Il confirme que la population reste stable, au niveau de 26 700 habitants et insiste sur le fait que, si la ville de Rambouillet ne veut pas devenir une ville de plus de 30 000 habitants, il est également important de ne pas connaître une diminution aux conséquences très négatives.

La demande croissante de logements est bien due à la fragilité des couples qui se séparent et dédoublent la demande sans croissance de la population.

Il indique que le taux de logements sociaux est actuellement de 21%.

Enfin, il fait part de ses bonnes relations avec l'administration du château mais reste inquiet sur l'évolution de la Bergerie.

Le président, Jean Berny, remercie monsieur le Maire pour sa présence et son intervention et enchaîne en demandant le quitus de l'assemblée pour le conseil d'administration.

Le quitus est voté à l'unanimité.

René Barberye, présente les projets culturels pour l'exercice 2019:

- sorties d'une demi-journée:

Le cloître des Bernardins, le 5 mars
Les passages couverts de Paris
L'hôtel de la Monnaie
La Sainte-Chapelle

- sortie d'une journée:

Fontainebleau, le château et la ville

- les conférences:

Le patrimoine de Saint-Arnoult
La Fondation du Patrimoine
Samarkand et Boukhara, perles de la route de la soie

Il signale qu'ayant déjà beaucoup donné pour ces activités, il sera secondé par Gérard Claisse pour les demi-journée et Yves Pacault pour les sorties d'une journée.

Pierre-Yves Burgaud, à propos des dossiers sur le patrimoine et l'urbanisme, confirme que PARR restera attentif à tous les projets et toutes les questions portant sur ces domaines en 2019, ce en étroite relation avec le service urbanisme.

Il ajoute qu'il s'efforcera d'informer les membres de l'association sur les sujets les plus importants en utilisant le site Internet de PARR, (PARR78.org)

Le président, Jean Berny, annonce à l'assemblée que, en conformité avec les statuts et en accord avec la jurisprudence actuelle, les convocations aux assemblées de PARR se feront désormais par courrier internet.

Un courrier papier sera maintenu pour ceux qui ne le souhaitent pas ou ne sont pas équipés.

Il propose ensuite de renouveler le mandat de quatre administrateurs, Pierre-Yves Burgaud, Gérard Claisse, Jean-Eric Ullern et lui-même.

Il y ajoute la candidature à un poste d'administrateur, de Jocelyne Bernard, qui a dirigé la Médiathèque puis La Lanterne.

Le vote favorable est obtenu à l'unanimité.

Dans le cadre des projets 2019, Jean Berny invite Monsieur Fischer à présenter un nouveau dossier susceptible d'intéresser PARR : le sauvetage **des bornes armoriées**, pierres dispersées dans la région de Rambouillet pour marquer les limites des différentes seigneuries, étude à conduire en liaison avec les services archéologiques des Yvelines.



L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close à 16h00.

Elle est suivie d'une conférence donnée par Monsieur Jean-Claude Houssinot, président de la Société Historique de Saint Arnoult, sur le patrimoine de Saint-Arnoult. (voir page 25)

Rapport moral de l'exercice 2019

I / les dossiers « urbanisme et patrimoine »

Nous pouvons, comme chaque année faire, parmi tous les dossiers que nous avons suivis, la distinction entre les réalisations urbaines au sein de la ville et les grands projets qui méritent une attention particulière

Les réalisations urbaines

Nous avons toujours tenu à faire le point avec la municipalité sur l'évolution de la construction au sein de notre cité, d'autant plus que beaucoup de nos adhérents s'inquiètent du nombre de chantiers ouverts ou annoncés donc de nouveaux logements.

La densification de l'urbanisation est une des composantes de la loi en vigueur afin d'éviter l'emprise sur les terrains agricoles ou les terrains boisés.

En fait, de 2012 à 2019, Rambouillet a vu construire **1740 logements**. Sur une période proche analysée par l'INSEE, 2006-2016, la population ne s'est accrue que de 328 habitants. Il n'y a donc pas de croissance incontrôlée mais seulement la réponse aux besoins de ceux qui veulent se loger à Rambouillet, que ce soit en logements classiques ou en logements sociaux.

Le plus souvent ces constructions viennent occuper des espaces vides ou remplacent des habitations très anciennes

Quelques exemples de réalisations:

[A] 80 rue du petit Parc :

Le petit immeuble du clos de la Louvière comprend 29 logements alors que le promoteur voulait en faire 40.

[B] 4bis ,6 et 8 rue G.Lenôtre :

La résidence Marignan : le début du chantier qui montrait d'imposants cubes de béton serrés entre les immeubles de l'angle de la rue G.Lenôtre et de la rue Leclerc nous a un peu inquiétés. Depuis que les façades ont été finies en recourant à des crépis de couleurs différentes, reprenant les tonalités proches, il faut constater que l'ensemble s'intègre assez bien dans la rue.

[C] 20, rue Louis Leblanc :

Un ensemble de 40 logements sociaux permettront d'accueillir les demandeurs encore très nombreux, et de remplir les obligations légales.



[D]- 5 rue d'Arbouville :

Prim'Arte : 29 logements locatifs aidés dans un immeuble positionné en entrée de ville et assez joliment dessiné.

[E]- 55, avenue du Général Leclerc :

Immeuble Kaufman & Broad : une construction de style classique accueillant 28 logements de standing.

[F]- 75 rue Sadi Carnot :

Construction par la société Ametis de 16 logements sociaux au lieu et place de la station d'essence abandonnée, dans de petits immeubles blancs tout à fait à leur place dans cette partie de la rue.

[G]- 35 rue Sadi-Carnot:

nous avons déjà évoqué ce projet qui se situe sur l'emplacement d'une crèche et d'une halte garderie. L'architecture retenue qui reprend les codes de la maison de style normand voisine confirme la bonne impression que nous avons eue.

[H]- 23 rue Patenôte :

une réhabilitation et un nouvel immeuble.

Nous étudions toujours avec attention les constructions de cette rue en complète mutation et qui tend à présenter un patchwork de styles, avec beaucoup de petites maisons anciennes, et des immeubles neufs, sur des terrains en pente conduisant trop souvent à des volumes imposants. Cette réalisation s'inscrit dans cette logique puisque derrière la maison située en façade et comportant un commerce au rez-de-chaussée sera édifié un bâtiment collectif de 30 logements, dans les mêmes hauteurs que ses proches voisins.

[I] 29 rue Patenôte, sur l'emplacement du garage BMW.

Nous avons surveillé ce projet de près car il est lui aussi proche du centre ville sur un bel espace ouvert et ayant donc un impact fort sur l'aspect de la rue. L'architecte a choisi le parti pris de prolonger en bordure de rue le style des maisons existantes et de construire là aussi en arrière plan deux bâtiments collectif représentant 43 logements. Ces deux bâtiments ont la particularité de laisser une large place à des espaces verts privatifs et d'avoir des toitures végétalisées qui vont adoucir leur volume.

Ceci étant, ces deux réalisations contribuent à rénover la rue Patenôte et aussi en augmenter sensiblement la population.

[J]- 50 rue G.Lenôte :

Projet d'un ensemble de 45 logements de standing, juste à côté du parc du Vieux Moulin; les premières esquisses laissent penser que cette réalisation respectera l'environnement arboré et sera même peu visible de la rue.

[K] 2,4,6 rue du Clos Batant :

Les anciens logements de fonction des enseignants, très abimés et même squattés vont être remplacés par un petit immeuble de France-Habitation qui accueillera 15 logements sociaux.

Les grands projets

Deux réalisations municipales intéressantes :

- l'aménagement de l'entrée de la **Médiathèque** permettant de créer un accès pour les handicapés et contribuant à mettre ce bâtiment moderne à la hauteur de l'esthétique de La Lanterne
- la réalisation, **au sein du Rambolitrain**, d'un local pour remiser le petit train

Le Cinéma :

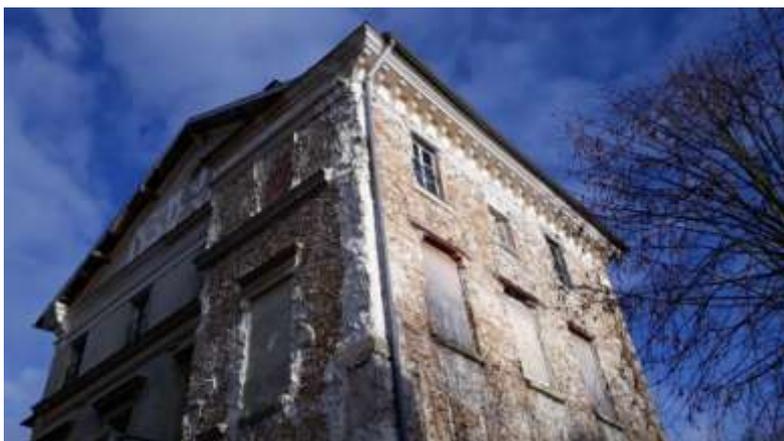
Comme vous avez pu le lire dans la presse, le serpent de mer est sorti de son antre: après plus de 20 ans d'études et de négociation avec différents partenaires, les travaux commencent. Le référé préventif est signé; les fouilles commencent et les problèmes d'accès au chantier sont réglés.

La promesse est maintenant la suivante: construction à partir de l'été 2020 et ouverture à l'automne 2021. Les dessins d'architecte permettent de découvrir une structure résolument contemporaine qui s'imposera sur la rue d'Angiviller mais se fera discrète derrière le porche maintenu rue de Gaulle.

Le Palais du Roi de Rome :

Nous ne sommes toujours pas rassurés sur son sort bien que la Ville s'engage à entreprendre tous les travaux nécessaires à sa conservation. Le propriétaire, Monsieur Ledoux, a bien pris en charge les opérations de sauvegarde dont on a déjà parlé mais ne s'est toujours pas engagé

sur la suite des travaux et encore moins sur son projet de Musée Napoléonien.



le Roi de Rome, état au 1/1/2020

C'est une situation préoccupante car c'est certainement l'un des bâtiments les plus emblématiques de Rambouillet.

L'ancien garage Citroën: il a définitivement déménagé sur la nouvelle zone d'activité; ses anciens bâtiments sont détruits et Lidl s'y installe. Nous pouvons toujours dire que c'est dommage d'avoir une nouvelle surface commerciale à cet endroit très visible en entrée de ville mais la loi n'offre aucune possibilité de s'y opposer.

Le Vieux Moulin :

Le permis de construire n'est pas encore signé ce qui ne permet pas de présenter les détails du projet mais ce sera fait très prochainement et

nous pouvons nous réjouir de voir respectés cet espace vert, le manoir et les entrées architecturalement intéressantes conservées. Le projet est toujours celui d'une résidence pour seniors comportant 124 hébergements et les services correspondants.

En conclusion, nous tenons à remercier encore une fois nos interlocuteurs du Service Urbanisme qui nous accueillent tout au long de l'année pour répondre à nos questions et nous informer des projets de la Ville. C'est d'autant

plus important cette année que Jacques Piquet, maire-adjoint, ne se représente pas et que Xavier Huret prend une retraite bien méritée.

Comme chaque année, nous poursuivons notre rôle d'observateurs, critiques quand il le faut, conseillers quand nous le pouvons, approbateurs aussi quand le projet le mérite.

Nous serons particulièrement attentifs en cette année électorale aux choix faits par les différentes listes, sans préoccupation politique, mais seulement du point de vue du respect de notre patrimoine et de la qualité de vie à Rambouillet.

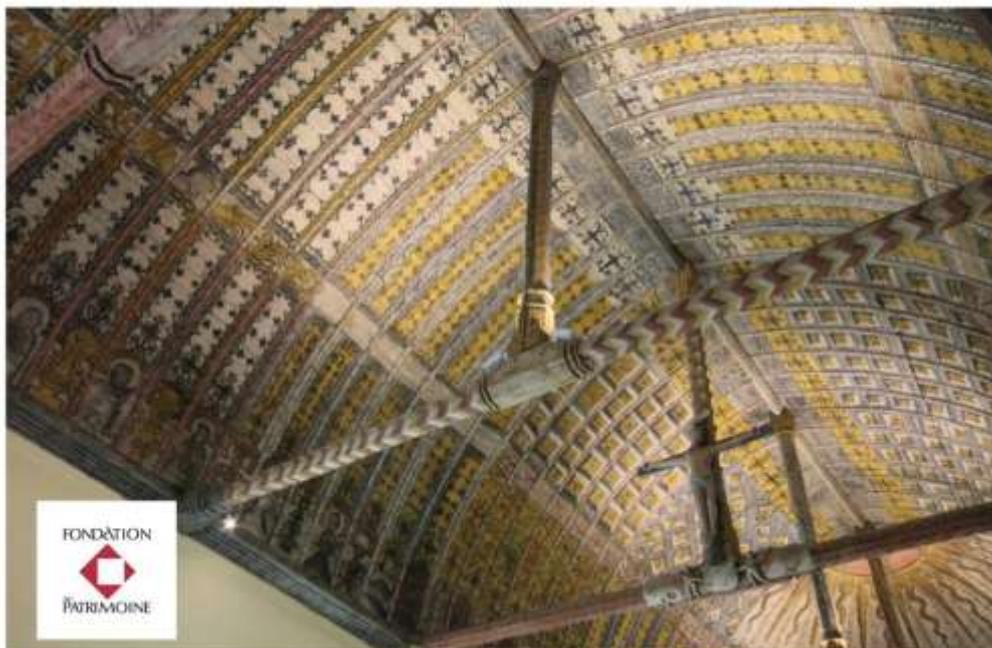
Pierre-Yves Burgaud



le cinéma - façade de la rue d'Angiviller

2 / Activité culturelle, visites et conférences

A la découverte de la Fondation du Patrimoine



par Alain Schmitz,

Délégué Régional-Ile-de-France à la Fondation du Patrimoine

PARR a organisé durant l'année plusieurs sorties d'une demi-journée :
(lire les compte rendus dans les pages 16 à 27)

- le cloître des Bernardins,
- la Sainte Chapelle,
- les passages couverts de Paris,
- le quartier de la Défense,
- le Prieuré des Moulineaux
- l'église de Saint-Arnoult

ainsi qu'une sortie d'une journée, pour visiter le château de Fontainebleau et les bâtiments intéressants de la ville

Par ailleurs, une seule conférence a été organisée cette année : il s'agit de celle donnée par M Houssinot après l'AG 2019.

En effet, celle que devait donner M Schmitz sur la Fondation du patrimoine, en octobre dernier, a été reportée, en raison d'un impératif du conférencier.

Elle aura donc lieu dans un instant.

Quant à la conférence Mme Darmagnac, sur Samarkand et Boukhara, victime de la grève des transports, elle est également reportée à 2020. (date à confirmer)

Chacun de ces événements est annoncé sur notre site, et son compte-rendu est en ligne immédiatement après.

Reportez-vous y de façon régulière.

Quant au programme 2020, il est détaillé en page 47 de ce numéro, et sera régulièrement actualisé sur le site.

René Barberye

lire  parr78.org/

Rapport financier

Exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Frais de fonctionnement	987, 35
Assurances	155, 12
Cotisations versées.....	50, 00
Frais bancaires	44, 00
Sorties et visites	5790, 60
TOTAL CHARGES	7027, 07

PRODUITS

Subvention communale	100, 00
Cotisations encaissées	2065, 00
Couples : 25€, indiv : 20€	
Intérêts bancaires	83, 19
Sorties et visites	5820, 00
Ventes publications	750, 00
TOTAL PRODUITS	8818, 19

Résultat exercice1791, 12

TOTAL GENERAL8818, 19

TOTAL GENERAL8818, 19

COMPTE FINANCIER

Solde au 31/12/2018.....15 524,19

Exercice 20191791,12

Solde au 31/12/201917 315,31

Le présent compte financier est arrêté à la somme de DIX SEPT MILLE TROIS CENT QUINZE EURO ET TRENTE ET UN CENT

Intégralement au Crédit mutuel de Rambouillet sur les comptes n° 00010902901,00010902902 et 00010902903

Georges Casari
Trésorier

Le Forum des associations



René Barberye, Jean Berny et Jean-Eric Ullern sur le stand de PARR

Si les associations sportives ont été prises d'assaut, surtout pour l'inscription des enfants qui se voient ainsi proposer un nombre incroyable d'activités, les curieux étaient également nombreux autour des stands des associations sociales ou culturelles.

Celui de PARR – n°99 dans le gymnase – a reçu de nombreux visiteurs : des adhérents qui profitaient de leur passage au Forum pour prendre ou donner quelques nouvelles, et des Rambolitains, anciens ou nouveaux, intéressés par nos activités.

C'est chaque année l'occasion de recruter quelques nouveaux membres, d'échanger des idées, voire même d'adopter de nouveaux projets : c'est d'une rencontre avec un passionné des bornes médiévales, qu'est ainsi né l'an dernier notre projet de les protéger et de les faire mieux connaître.

En marge de ces contacts intéressants, l'association a vendu plusieurs livres de Th.Liot, et a rappelé notre prochaine sortie.

René Barberye

« Cela devient une tradition, à la fois l'organisation par la mairie de cette rencontre des associations et notre participation !

Nous nous y sommes préparés avec nos publications, nos documents et notre envie de faire connaître aux Rambolitains nos actions pour la protection de ce patrimoine qui est notre lieu de vie et la richesse de notre histoire !

Ce fut une belle après-midi de rencontres avec une bonne trentaine de nos adhérents et d'autres curieux venus se renseigner sur nos activités !

Merci à René, Jean-Paul, Jocelyne et René, nos chers administrateurs et collègues, de leur présence et de leur participation toutes dévouées à notre cause »

Le président, Jean Berny

lire  parr78.org/

Le patrimoine de Saint-Arnoult en Yveline

une conférence de M. Jean-Claude Houssinot

Président de la SHSA

26 janvier 2019



C'est pour prolonger les débats de notre AG du 26 janvier 2019, que M. Houssinot, président de la société historique et archéologique de Saint-Arnoult, nous a présenté cette commune à laquelle son épouse et lui-même ont déjà consacré tant d'années d'études, et plus particulièrement, son église.

(Lire également en page 25 la visite que nous avons organisée dans cette église, guidée par Mme Houssinot)

La commune de Saint-Arnoult se trouve dans une clairière de la forêt d'Yvelines et sur une ancienne voie romaine. Elle doit son nom et sa notoriété à Saint Arnoul. Il est né à Rethel, est baptisé à Reims par Rémi et fréquente la cour de Clovis. Il se marie avec Scariberge qui était une nièce de Clovis. Selon la tradition, les deux époux auraient décidé d'un commun accord de ne pas consommer leur mariage.



Tandis que Scariberge reste à Reims, Arnoul commence de nombreux périple : la Terre Sainte, Rome, Ravenne, Constantinople. Pendant qu'il se trouve à Tours en 521 l'évêque de la ville décède et les fidèles décident d'élire Arnoul. Mais il semble bien qu'il resta peu de temps à la tête de l'épiscopat tourangeau.

Puis il part en Espagne chez les Wisigoths pour essayer de convertir au dogme catholique la population qui était arienne. Mais en 533 Rémi, le prestigieux évêque de Reims, décède et Arnoul décide de rentrer à Reims. Mal lui en prend car il est assassiné dans des conditions assez troubles.

Avant de mourir il exprime le souhait d'être enterré à Tours près du tombeau de Saint-Martin.

Commence alors un très long voyage pour la dépouille du saint : la vallée de la Marne, Meaux, Corbeil, Arpajon puis la vallée de la Remarde. Le convoi est alors stoppé à la frontière des Carnutes par les habitants des lieux. Ont-ils demandé un droit de péage ou veulent-ils garder la dépouille du saint homme ? Le corps est enterré dans une grotte à Saint-Arnoult, qui est sans doute la crypte actuelle. Scariberge décide d'embrasser la vie religieuse et se retire jusqu'à la fin de sa vie dans son petit domaine de Saint-Rémi des Landes à Clairefontaine. Un monastère de moniales est érigé en ce lieu, aujourd'hui propriété de la famille Arnault.

Sur la crypte est construite une église prieurale dépendant du prieuré de Saint-Maur-des-Fossés. L'importance et la popularité du culte d'Arnoul au début du X^e siècle se propage notamment dans le Valois. En 935 un prêtre, Constance, vole une partie du corps de Saint-Arnoul et l'apporte au seigneur de Crépy-en-Valois qui fait construire une grande abbaye cistercienne.

Aux XI^e et XII^e siècles le culte du saint ne cesse de se développer. Au XIII^e siècle les pèlerins affluent, ce qui perturbe les moines. En 1533 on agrandit l'église avec deux nefs : celle de la Vierge et celle de Saint Arnoul sur une ancienne motte féodale. Les pèlerins sont tellement nombreux qu'en 1699 on dénombre 107 auberges dans la ville mais aussi de nombreuses demeures, cinq châteaux, des tanneries sur la rivière, des fours à chaux et des moulins.



En 1993 l'église de Saint-Arnoult dans son entier est classée monument historique en raison de sa qualité architecturale. Le plafond en coque de bateau, ses entrails sculptés avec aux angles de petits personnages sont de petites merveilles.

Les restaurations successives de l'église ont permis de retrouver des restes intéressants de l'église initiale avec notamment des peintures murales.

M. Housinot évoque ensuite les autres éléments notables de la ville : restes d'habitats préhistoriques et d'établissements gaulois, traces d'anciens remparts et de fours à chaux, vieux moulins

dont celui de Villeneuve qui a appartenu à Aragon et Elsa Triollet.

A noter également le Moulin neuf qui abrite le musée historique géré par la société historique.

Il conclut en nous racontant l'histoire du cachet qui a scellé la convention d'armistice en 1871. Cette convention qui avait été actée par Fabre et Bismarck devait être marquée par un cachet. Or Fabre avait oublié le sien et il utilisa donc sa bague.

Cette même bague fut utilisée pour officialiser le traité de Francfort.

Louis XVI l'aurait donnée à Fersen avant la fuite de Varesnes.

Naundorff l'offrit à Fabre, qui fut son avocat dans le procès qu'il engagea afin de se faire reconnaître comme Louis XVII.

Les habitants de Saint-Arnoult la rachetèrent pour 4000 francs or.

René Barberye

lire  parr78.org/



Musée des arts et traditions populaires de Saint-Arnoult

Le cloître des Bernardins

22 janvier 2019

Sans doute en quête de sens à nos préoccupations contemporaines, 23 de nos adhérents se sont retrouvés par cette matinée neigeuse du 22 janvier, au coeur du Quartier Latin, devant cet ancien collège cistercien.

Après avoir évoqué la restauration de la toiture, le plus grand toit de tuiles de Paris, notre conférencière nous conduit dans une salle de réunion du cellier médiéval où, bien installés et au chaud, elle nous conte la longue histoire de ce Collège, qui débute au XIII^e siècle.

Il a été érigé en 1248 par l'abbé de Clairvaux comme lieu de savoir et de rayonnement intellectuel, pour accueillir jeunes moines et professeurs de toute l'Europe.



Le Collège connaît durant des siècles des vicissitudes diverses :

- à la Révolution Française les moines quittent le collège qui devient bien national. Devenu prison pour les bagnards, il est bientôt utilisé comme entrepôt puis sert à nouveau d'école pour de jeunes prêtres avant d'être une caserne de pompiers et enfin un internat pour une école de police.
- en 2001 sous l'impulsion du cardinal Jean-Marie Lustiger, le bâtiment est repris par le diocèse de Paris, les travaux de restauration dureront 7 ans.
- Le 8 septembre 2008 le Collège redevient un lieu de recherche et de débat, il produit aussi concerts, expositions, colloques et séminaires.

Après ce passionnant exposé nous montons dans la grande nef.

Ce hall ressemble à une église à trois nefs séparées par de fines colonnades, 70 mètres de long, 14 mètres de large, une voûte qui s'élance à plus de 6 mètres du sol. On est frappé par la pureté et le dépouillement de cette architecture.

La règle du silence n'est plus de mise sous cette splendide perspective, bien au contraire : sous nos yeux se prépare un concert, le violoniste s'accorde...

Ici règne une atmosphère de vie et de culture.

Nous rentrons ensuite dans l'ancienne sacristie gothique construite au XIV^e siècle qui accueille aujourd'hui une exposition d'art contemporain,



puis nous montons dans le grand comble médiéval, pour découvrir le grand auditorium et sa rosace, identique à celle de la Sainte Chapelle. Un coup d'oeil au petit auditorium et sa rosace à 5 branches.

Nous descendons par l'élégant escalier du XVIII^e autoportant à voûte sarrasine, et rejoignons la Table des Bernardines où un sympathique repas nous est servi dans ce lieu de rencontre de la raison et de la foi.

Gérard Claisse

lire  parr78.org/

La Sainte-Chapelle et la Conciergerie

2 avril 2019

Le 2 avril, un groupe de 25 personnes s'est retrouvé devant les grilles du Palais de justice pour une visite fort intéressante, organisée par G. Claisse.

Le palais de la Cité a été le siège et la résidence des rois, du X^e au XIV^e siècle et abrite la Conciergerie et la Sainte-Chapelle.

personnel du palais. *La chapelle haute* n'était accessible qu'au roi, ses proches et le collègue des chanoines chargé des offices.

La statue de la Vierge, patronne du sanctuaire accueille le visiteur au portail. A l'intérieur le décor polychrome date de la campagne de restauration du XIX^e siècle. Une fresque du



La Sainte Chapelle a été édifée entre 1242 et 1248 par Saint Louis pour abriter les reliques de la passion du Christ et notamment la couronne d'épines. Ces reliques étaient la propriété des empereurs de Constantinople et elles furent acquises moyennant une somme considérable, supérieure au coût de construction du bâtiment.

Pendant la période révolutionnaire la chapelle subit de nombreuses dégradations mais les vitraux restèrent en place.

Elle fût restaurée à plusieurs reprises à partir de 1846.

En fait, le bâtiment comporte deux étages. *La chapelle basse* était le lieu de culte du

XIII^e siècle représentant l'Annonciation est la plus ancienne peinture murale de Paris.

La chapelle haute est un véritable reliquaire monumental. Les vitraux contribuent à sa renommée : les 1113 scènes des 15 verrières racontent l'histoire de l'humanité, de la Genèse à la résurrection du Christ. La statue de Saint Pierre est d'origine, comme celles des 12 apôtres et témoigne de la qualité de la sculpture parisienne des années 1240 à 1280.

La grande châsse contenait à l'origine 22 reliques. Celles qui subsistent sont aujourd'hui dans le trésor de Notre Dame de Paris.

La rose occidentale illustre le livre de l'Apocalypse de Saint-Jean. Les 100 chapiteaux à décor

de feuillage des murs latéraux sont tous différents.

C'est Charles V qui abandonnera le palais de la Cité pour des endroits mieux protégés : l'hôtel Saint Pol, puis le Louvre et Vincennes.

Mais l'administration royale, le Parlement, la Chancellerie et la Chambre des comptes y resteront pour un temps. Aujourd'hui, depuis le déménagement des tribunaux vers un bâtiment très moderne, ne restent pratiquement que la cour de cassation et la cour d'appel.

Nous avons continué notre visite par la Conciergerie qui se trouve dans le même ensemble. Après le départ du roi du palais royal, Charles V charge alors un intendant ou « Concierge » doté de pouvoirs de justice d'administrer le palais et la prison. De nombreux prisonniers d'Etat y sont incarcérés notamment pendant la période révolutionnaire.

La salle des Gens d'Armes date de 1302 et est un exemple unique d'architecture civile gothique. Elle comporte 4 nefs voûtées d'ogives. Les cuisines ont été élevées sous le règne de Jean le Bon (1350-1364). Elles étaient utilisées pour préparer les repas des personnels du roi. La salle des Gardes servait d'antichambre à la Grand Chambre à l'étage, aujourd'hui disparue.

En 1789, les Parlements sont supprimés et le palais de la Cité passe sous l'autorité de la

mairie de Paris, mais reste un tribunal et une prison. Au printemps 1793 le palais abrite la principale institution de la justice d'exception, le tribunal révolutionnaire.

On visite successivement le couloir des prisonniers, avec le guichet du greffier, la salle de la toilette où l'on coupait les cheveux des prisonniers avant leur exécution. Dans la salle des noms, figurent les noms de plus de 4000 personnes jugées par le tribunal révolutionnaire entre 1793 et 1795.

Durant ses 76 jours de détention Marie-Antoinette fut gardée à vue au sens propre. Elle est même changée de cellule après un complot raté en vue de la faire évader.

Organisé les 15 et 16 octobre 1793, son procès est l'un des plus médiatiques de la Révolution. En 1815 fut aménagé sur ordre de Louis XVIII, beau-frère de la reine, une chapelle expiatoire sur l'emplacement de la cellule de Marie-Antoinette.

Nous avons terminé notre visite par la *cour des femmes* qui servait aux promenades des prisonnières.

Très belle visite au cœur du Paris historique.

René Barberye
lire parr78.org/



Les passages couverts de Paris

5 juin 2019

Paris abrite de nombreux passages couverts. Ce mercredi 5 juin, curieux d'urbanisme et d'architecture et sans doute amoureux de Paris, 17 de nos adhérents partent à la découverte des plus beaux d'entre eux, situés entre le faubourg Montmartre et le Palais Royal.

Du métro Le Peletier, nous rejoignons l'entrée du passage Verdeau où dans un espace tranquille et avant de débiter notre promenade, notre conférencière nous conte avec verve l'histoire des passages couverts parisiens.



Leur création est le fruit du capitalisme naissant et de la spéculation immobilière du début du XIX^e siècle dans un Paris qui avait encore largement son visage du Moyen-âge. Ils se développent sur une période assez courte entre 1800 et 1850.

Ces passages sont des raccourcis entre les lieux d'activités et de loisirs: les Halles, la Bourse, le Palais Royal... Ce sont des raccourcis vitrés, chauffés, éclairés au gaz qui évitent les rues boueuses sans trottoirs ni égouts.

Des commerces, des théâtres, des cafés et des restaurants s'y installent. Ils deviennent luxueux. Ce sont des lieux où l'on aime se montrer. Ils sont aussi des lieux de rencontres, souvent galantes, et tout cela à l'abri des intempéries.

Sous Napoléon III, les grands travaux du baron Haussmann, la construction des grands magasins et des gares entraînent leur déclin.

De 130 à l'époque, il n'en reste qu'une trentaine aujourd'hui.

Depuis les années 1980 on assiste à un renouveau et à des restaurations sous l'impulsion d'une association parisienne (APUR).

Nous débutons notre promenade par **le passage Verdeau**. De nombreux antiquaires et boutiques insolites (philatélie, livres anciens, cartes postales, appareils photos de collection) ont élu domicile dans ce passage dont les devantures de magasins sont éclairées grâce à la haute verrière.

Dans le prolongement du passage Verdeau, le **passage Jouffroy**, actuellement en pleine rénovation, abrite le Musée Grévin ainsi que l'hôtel Chopin.

Le dallage est en marbre et la verrière du passage en ogive. De nombreuses boutiques agrémentent ce passage : cannes anciennes, livres anciens, spécialistes du papier... Malheureusement un magasin Marks and Spencer paraît bien déplacé dans cet endroit magnifique.



En traversant le boulevard Montmartre, nous arrivons dans **le passage des Panoramas**, passage le plus ancien, créé sous Napoléon 1er. On y trouve l'entrée du théâtre des Variétés, maintenant sur le boulevard, ainsi que de magnifiques décors : l'ancien chocolatier Marquis et l'imprimerie Stern.



Après avoir traversé la place de la Bourse nous accédons à **la Galerie Vivienne** , c'est le passage le plus luxueux; on y admire les mosaïques aux motifs colorés. Les commerces sont nombreux : restaurants, boutiques d'art, la librairie Jousseau , la plus ancienne, tenue par la même famille depuis l'origine. Au n° 13 vécut le célèbre Vidocq, bagnard puis chef de la police.

Il faut maintenant sortir rue Vivienne pour accéder à **la Galerie Colbert** qui abrite l'Université Paris Sorbonne. Nous y découvrons une magnifique rotonde, de style pompéien, surmontée d'une coupole en verre sous laquelle notre conférencière nous lit quelques textes d'auteurs qui se rapportent aux passages.

La brasserie *Le Grand Colbert* , au splendide décor Art nouveau, classée monument historique, est située à l'extrémité de la galerie. On peut déjeuner dans ce lieu unique pour un prix abordable, (testé!!)

Il est 12 heures 30, nous arrivons au Palais Royal, nous admirons la perspective des jardins et c'est devant le restaurant *le Grand Vefour* (histoire de rêver un peu), enchantés par cette promenade, que nous prenons congé de notre conférencière.

Gérard Claisse

lire  parr78.org/



Le Grand Colbert



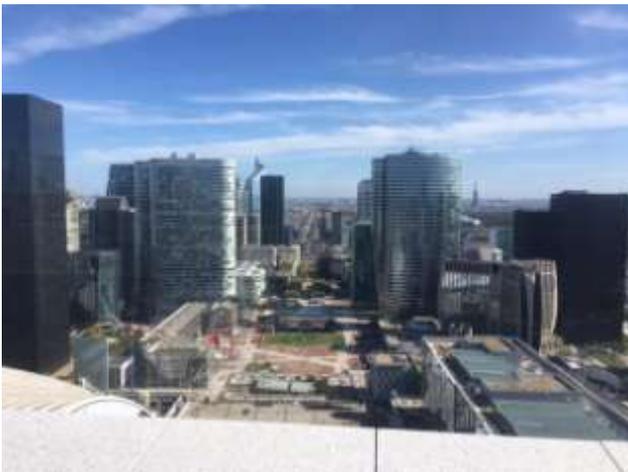
la coupole de la Galerie Colbert (cliché Benh LIEU SONG)

Le quartier de la Défense

18 septembre 2019

En sortant de la station RER *La Défense Grande Arche*, par un soleil radieux de septembre, la surprise est totale : difficile d'imaginer, au milieu de ces buildings, que cet espace était encore partiellement rural au début du XIX^e siècle.

C'est au pied des escaliers de la Grande Arche que nous retrouvons notre conférencière. Nous nous abritons tant bien que mal d'un vent assez violent afin que Mme Palayret nous raconte l'histoire de ce quartier.



L'aménagement du quartier de la Défense a été confié en 1958 à l'EPAD (établissement public pour l'aménagement de la Défense)

Nous sommes sur la butte Chantecoq et le premier bâtiment édifié, le CNIT, a été inauguré par le général De Gaulle en 1958 .

Il apparaît aujourd'hui bien modeste, pourtant son immense voûte autoportée de 218 mètres est la plus grande du monde.

Dans les tours qui l'entourent, il faut distinguer trois générations :

- la première, celle des années 60, de 100 m de hauteur, du type de la tour ESS0, la doyenne, détruite en 1993, 30 ans après sa construction.
- la seconde, celle des années 70, cubique et dépouillée comme la tour AREVA d'une hauteur de 178 m
- la troisième , à partir des années 2000, à l'architecture plus recherchée, plus asymétrique, plus effilée et captant mieux la

lumière comme la tour EDF de l'architecte Pei (celui de la pyramide du Louvre).

Revenons maintenant à la Grande Arche. Elle a été inaugurée en 1989 pour le bicentenaire de la Révolution par François Mitterrand.



Ce bâtiment a été conçu par l'architecte danois Johan Otto von Spreckelsen, décédé peu avant l'inauguration.

La Grande Arche a la forme d'un cube évidé mesurant environ 110 mètres de côté. Le vide intérieur avec l'ascenseur et « la voile » permettrait d'abriter Notre Dame de Paris. Le monument est construit dans l'axe historique parisien : Louvre - Concorde - Arc de Triomphe. Il est toutefois légèrement décalé pour des raisons techniques liées au sous-sol encombré de lignes ferroviaires. Mais il se trouve que ce léger décalage met en valeur le volume de l'ensemble. Nous percevons ce décalage à la fin de notre promenade, en bas de la dalle au niveau du bassin Takis.



En parallèle, des œuvres d'art sont commandées, en particulier,

- l'Araignée de Calder



- Le pouce de César
- Les personnages fantastiques de Miró
- La fontaine monumentale Agam

Ce quartier, qui s'étend sur les communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre, est le siège de grandes sociétés et la plus grande cité d'affaires d'Europe, mais pas seulement ! En effet, nous découvrirons au cours de notre promenade sur ce parvis de 30 hectares, sans doute le plus vaste du monde et à l'abri des voitures, une multitude d'espaces verts très bien entretenus et des habitations plus ou moins modestes, mais à l'aspect calme et agréable avec des commerces de proximité et des écoles.

Nous voilà maintenant à l'heure méridienne. Une effervescence incroyable de personnel de bureau prenant des allures estivales envahit les terrasses, les food truck, les tables de pique nique au pied du bassin Takis qui, à l'extrémité

de la dalle, offre une vue remarquable, d'un côté vers Neuilly et Paris, et de l'autre vers la Grande Arche et son léger décalage.

Un petit domaine viticole, le clos Chantecoq était encore là au bord de la dalle jusqu'en 2016.



Notre visite guidée se termine là. Bref on aime ou on n'aime pas cette Défense, mais quel dépaysement !

Quelques uns, après une petite pause, remontent à la Grande Arche pour y prendre le fameux ascenseur. Au sommet de l'immense terrasse, la vue panoramique sur le Grand Paris est inoubliable.

Gérard Claisse

lire parr78.org/



Le prieuré des Moulineaux à Poigny-la-Forêt

8 octobre 2019



Ce mardi 8 octobre, des adhérents de PARR nullement rebutés par la pluie, ont visité le prieuré des Moulineaux, sous la conduite experte de M. Thierry Convert, maire de Poigny-la-Forêt.

Il a su nous présenter avec passion, aussi bien l'histoire de ce lieu – derniers vestiges d'un monastère de l'ordre de Grandmont, fondé à la fin du XIIe siècle - que le combat mené depuis 2012 pour le sauver, dans le cadre de l'association *Sauvons les Moulineaux*, .



Un peu d'histoire :

Au cours des X^e et XI^e siècle, le prestige croissant de l'état monastique fut à l'origine d'un formidable mouvement d'extension du monachisme. En témoignent dans la région : l'abbaye des Vaux de Cernay et trois sites de la vallée de la Guesle, à Guiperreux et Epernon, qui suivent la règle bénédictine, et les Moulineaux, celle de l'ordre de Grandmont.

« Les Moulineaux connaîtront leurs plus beaux jours au XIII^e siècle, sous les règnes des rois Philippe Auguste, Louis VIII et Saint-Louis. Puis des querelles intestines à l'ordre vinrent remettre en cause la stabilité de celui-ci : les frères convers, qui reprochaient aux religieux de chanter alors qu'ils étaient exposés à un dur labeur et à la faim, en vinrent à se révolter contre les religieux.

Cette révolte des convers entraîna la réforme de l'ordre par le Pape Jean XXII en 1317 avec la création de 39 prieurés regroupant des maisons annexes ou celles. C'est à cette date que les Moulineaux furent rattachés en tant qu'annexe à l'abbaye de Louye près de Dourdan » (dossier de la DRAC).



Au XVI^e le prieuré perd sa vocation religieuse, et son nouveau propriétaire, Jean d'Angennes le transforme en château. Le premier étage est converti en salle d'armes et le rez-de-chaussée en une vaste cave, mais la chapelle conserve sa vocation.

En 1793 le château, devenu propriété de Louis XVI est vendu par lots. Une fabrique de feuille d'étain pour les glaces y est installée au début du XIX^e siècle, et emploie jusqu'à 60 personnes. Mais elle ne résiste pas à la concurrence asiatique et doit fermer. L'ancien château est alors acheté en 1908 par le comte de Fels – qui fait du domaine un lieu de chasse, avant d'être transmis à Mme de Castellane.

Sauvons les Moulineaux:

Depuis 2012, à l'initiative de la mairie de Poigny, et dans le cadre d'une association, baptisée *Sauvons les Moulineaux*, de nombreuses actions ont été engagées.

En voici le résumé :

- 2012 : création de l'association
- 2014: inscription du site, dans sa totalité, à l'inventaire des monuments historiques,
- 4 octobre 2016: achat du site (2,2ha) par la commune. (pour 16 000€)
- 2017 : premiers travaux, pose d'un grillage, déboisement d'un ha, pose d'une bâche pour empêcher les infiltrations d'eau qui menacent la voûte en pierre et la charpente.
- 2018 : premières opérations d'ouverture au public. Un chantier international de jeunes vient compléter le nettoyage.
- Une étude réalisée par un architecte du patrimoine permet d'établir un plan de sauvegarde en deux étapes :
- sur deux ans : réfection de la toiture et restauration de la chapelle
- sur les 10 années suivantes : restauration de l'enceinte fortifiée, de la cave voûtée, d'un petit édifice à usage d'étuve ...

Au total, un projet de plus de 2 500 000 € pour lequel des financements publics et privés vont être mobilisés. (DRAC, Fondation du Patrimoine, Stéphane Bern etc...)

Cette sortie, organisée par Mme Bernard, s'est

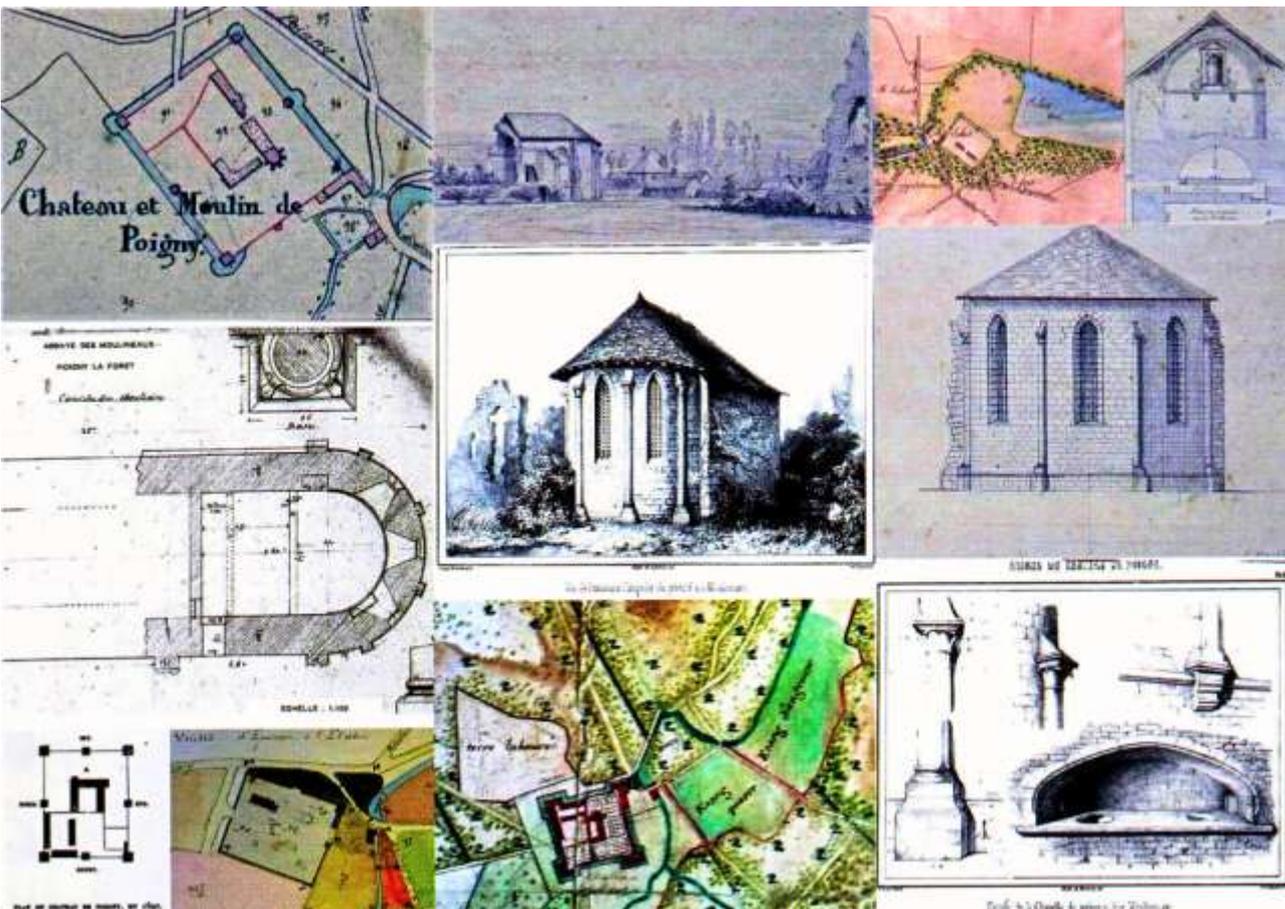
terminée sous la tente providentiellement dressée derrière la chapelle, autour du verre de l'amitié, qu'elle nous offrait avec Th.Convert.



Jean Berny, en remerciant M.Convert, l'a assuré de tout l'intérêt que PARR porte à cette belle aventure qui rejoint tout à fait les objectifs de notre association.

PARR a d'ailleurs décidé, depuis, d'adhérer à l'association Sauvons les Moulineaux.

Christian Rouet



L'église de Saint-Arnoult

18 octobre 2019

Le 18 octobre, une vingtaine d'adhérents de PARR se sont retrouvés au Café Le Gaulois pour un café aimablement offert par la Société historique de Saint-Arnoult, en préalable à la visite de l'église sous la conduite de Mme Houssinot.

Celle-ci nous a d'abord rappelé l'histoire d'Arnoul, que nous ne reprendrons pas ici puisque le récit en a été fait par M. Houssinot dans sa conférence, lors de notre AG de 2019.

Alors qu'il devait être enterré à Tours où Arnoul avait été évêque, finalement son corps est resté à ce qui est aujourd'hui Saint-Arnoult. Il fut mis dans une grotte qui est sans doute la crypte de l'église.

On disait que Saint-Arnoul faisait des miracles et notamment qu'il guérissait les enfants, et cela donna à ce village une certaine notoriété et provoqua un afflux de pèlerins.

De nombreux moines s'installèrent également et une église fut construite. Scariberge, l'épouse de Saint-Arnoul, s'installa à l'abbaye de Saint-Rémi-des-Landes - qui a disparu. Sa dernière abbesse fut guillotinée à la Révolution.

L'église comporte trois nefs et trois portes. Celle de droite donne sur la baptistère par où pénétraient les enfants non baptisés.

Le baptistère a été offert par Marie de Médicis. Dans ce même endroit figure une pierre qui indique que Simon de Montfort, seigneur du lieu, a exempté de droits de pâturage dans les forêts, les habitants du village.

En raison de l'afflux des pèlerins et des nuisances que cela entraînait pour la tranquillité des moines, la nef de gauche fût construite au XVI^e siècle mais elle resta inachevée et ne trouva son état actuel qu'à une époque plus récente.

A droite également, se trouve une statue de Scariberge, qui date du XVI^e siècle. On peut noter également quelques peintures murales anciennes, dont une qui rappelle que si Saint-Arnoul est le patron des chasseurs il est aussi *le patron des cocus*.

Le clocher était initialement au centre de l'église ce qui fragilisait l'édifice si bien qu'il fut démolit et reconstruit à côté de l'église.

Nous sommes montés par un escalier très étroit dans la salle où se tenait le prieur lorsqu'il rendait la justice et percevait donc des droits. Ce privilège revendiqué par les Montfort donna lieu à des différends pendant 500 ans et se termina à leur avantage. Certains prieurs sont bien connus comme Jean du Bellay évêque et oncle du poète Joachim, ainsi que le cardinal de Retz. Dans cette pièce on peut voir les contreforts de l'église romane du IX^e siècle qui occupait le fond du chœur actuel, chœur qui a été surélevé ensuite.

Dans la sacristie nous avons pu admirer deux bannières du XIX^e siècle brodées par des dames de la ville. Dans le chœur, des colonnes sculptées qui n'ont pas une fonction de support mais qui portent des sculptures retraçant l'histoire de Daniel.

Puis nous sommes descendus dans la crypte où reposait Arnoul depuis sa mort en 535.

Cette crypte avait été oubliée et a été redécouverte en 1853.

Les reliques ont donné lieu à un procès-verbal de reconnaissance datant de 1796. Comme à l'époque détenir des reliques donnait de la notoriété une partie des reliques fut volée en 935 par un prêtre nommé Constance, envoyé par un seigneur du Valois. C'est l'origine de l'abbaye de Saint-Arnoul à Crépy-en-Valois.

La charpente de l'église qui a été refaite fin XV^e siècle est tout à fait remarquable par son ampleur et ses décorations. La chapelle de gauche du XIX^e siècle comporte un autel

Après cette belle visite qui a duré deux heures trente il convient de remercier Madame Houssinot, passionnée par son sujet et incollable sur l'histoire de l'église et Monsieur Houssinot qui l'a secondée dans notre parcours.

René Barberye

lire parr78.org/

Le 5 mai 2019, nous nous sommes retrouvés

Une journée à Fontainebleau

5 mai 2019

51 membres de PARR autour d'Yves Pacault pour une visite du château et de la ville de Fontainebleau. Le ciel couvert n'était pas vraiment de bonne augure.

Le château de Fontainebleau est un château royal dont la construction de ses différents éléments à différentes époques explique l'hétérogénéité des styles.

Les premières traces d'un château à Fontainebleau remontent au XII^e siècle. Mais le château a été très profondément marqué par François Ier d'abord, puis par Napoléon Ier.

Le château doit son origine à la passion royale de la chasse mais il est resté aménagé et habité par les souverains depuis le temps des premiers capétiens jusqu'à Napoléon III. A noter que Philippe le Bel est né et qu'il est mort au palais. Avec François Ier presque toutes les constructions médiévales (à l'exception du donjon très remanié) disparaissent. Par ailleurs le roi fait venir des peintres et des stucateurs italiens qui travaillent sous la direction d'un florentin Le Rosso élève de Michel-Ange et d'un bolonais, Le Primatice, disciple de Jules Romain.

Ces artistes forment la première école de Fontainebleau.

Henri II poursuit l'oeuvre de son père : il fait terminer et décorer la salle de bal qui est une des merveilles du château. Henri IV, qui aime beaucoup Fontainebleau, l'agrandit considérablement : la Cour Ovale est redressée, la Cour des Offices et le Jeu de paume sont construits. Une nouvelle école souvent d'inspiration flamande travaille à la décoration des appartements neufs.

Louis XIV, Louis XV puis Louis XVI font effectuer de nombreuses transformations surtout dans la décoration des appartements.

La Révolution épargne le château mais le vide de ses meubles.

Napoléon apprécie Fontainebleau « la maison des siècles » et fait effectuer de nouveaux aménagements.

Nous avons visité de très nombreuses pièces, environ 25. Après la salle des assiettes, nous avons pu admirer depuis la tribune la chapelle de la Trinité qui doit son nom à l'ancienne église des religieux trinitaires installée par Saint Louis à son emplacement. C'est le peintre Martin Fréminet qui a décoré le plafond de scènes vigoureuses.



Puis nous sommes entrés dans la galerie François Ier bâtie entre 1528 et 1530. La décoration mêle les fresques et les stucs qui sont dus aux équipes du Rosso. Partout apparaissent les *F* de François Ier.

C'est un des points forts de la visite du château avec la salle suivante.

La salle de bal longue de 30 m et large de 10 m était la salle des festins et des fêtes. Construite sous François Ier, elle fût achevée sous Henri II par Philibert Delorme. Les fresques et peintures sont du Primatice et de son élève Nicolo dell'Abate .

Nous avons poursuivi cette visite sous la conduite de guides charmantes et compétentes par toute une série de pièces plus petites : chambre de l'impératrice qui contient des meubles réalisés pour Marie-Antoinette, boudoir de la reine....Nous avons continué par les appartements de Napoléon : sa chambre, sa petite chambre à coucher et le salon de l'abdication. C'est là en effet que le 6 avril 1814, l'empereur signa son acte d'abdication qui n'était pas la fin de l'histoire, puisqu'un an après c'était *les Cents jours*.

Après cette visite nous avons gagné sous une pluie battante, le restaurant pour une étape réconfortante.



Après le repas, nos guides nous ont entraînés pour une visite de la ville de Fontainebleau, ville plus petite que Rambouillet (15000 habitants) mais qui nous est apparue très agréable. La ville de Fontainebleau et sa forêt ont attiré très tôt les touristes parisiens car on pouvait y arriver par la route, par le train et même par la voie d'eau.

La présence des rois dans le château a amené la construction d'hôtels particuliers par les courtisans et le développement de la ville et des commerces.

Louis XVI se montra novateur en décidant de donner à la ville une certaine autonomie. Il la dota d'une municipalité.

Nous avons poursuivi avec un certain héroïsme la visite des jardins sous une pluie glaciale. Nous avons aperçu la salle du Jeu de paume qui est encore utilisée aujourd'hui. Les gens aisés utilisaient une sorte de raquette, ceux qui l'étaient moins jouaient à mains nues d'où une explication - controversée - de l'expression « *jeu de mains, jeu de vilain* ».

Nous sommes passés devant la galerie des cerfs qui fût le théâtre d'un événement tragique qui fit scandale à l'époque. En effet la reine Christine de Suède qui avait abdiqué et était l'invitée du roi de France, y fit assassiner un



proche, Giovanni marquis de Monaldeschi. Le crime fut particulièrement horrible car le malheureux n'expira qu'après 5 heures de traitements inhumains. La reine fût priée de quitter le territoire.

Nous avons continué par la porte du Baptistère, la cour de la Fontaine avant de terminer par la cour des Adieux et son escalier. C'est en effet à cet endroit que le 20 avril 1814 à une heure de l'après-midi Napoléon pris congé de la Garde. Puis nous avons regagné notre car et Rambouillet après cette visite très intéressante d'un site majeur de notre histoire.

René Barberye

lire  parr78.org/



Les bornes armoriées de la forêt de Rambouillet

« Nous, les bornes armoriées de la forêt de Rambouillet, vivons souvent cachées au fond des bois. Ce n'est pas parce que nous avons un cœur de pierre mais à cause de l'activité humaine qui nous détruit peu à peu bien que notre ensemble de 56 bornes des XVI^e et XVII^e siècles soit unique en France ;

Qui sommes-nous et pourquoi nous a-t-on installé aux limites des communes d'Emancé, Gazeran, Orphin, Poigny-la-Forêt, Rambouillet et St-Hilarion ?

Au XVI^e siècle nous délimitons deux territoires propriétés de personnages importants. D'un côté, la famille de Prunelé, seigneur de Gazeran depuis 1394 et de l'autre, le chapitre de Chartres qui possédait la prêtrière de la Malmaison sur la commune d'Emancé.

Ces deux propriétaires, dans leur désir de posséder plus de terres, entrèrent en conflit et plusieurs de nos sœurs furent détruites au cours de cette dispute.

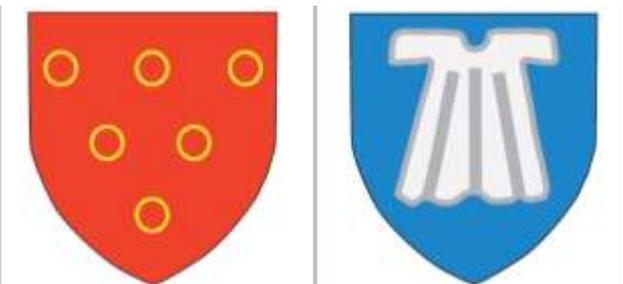


Il faut attendre un édit royal de 1643 pour que toutes les bornes détruites soient refaites et réinstallées là où elles se trouvaient auparavant.

Nous sommes toujours présentes aujourd'hui, cachées par peur d'être à nouveau déplacées, martyrisées ou volées. Nous aimerions pouvoir nous montrer aux yeux de tous, telles que nous sommes pour être admirées et non pas détruites car l'ignorance et le sans-gêne nous rongent petit à petit au risque de nous voir disparaître entièrement.

Mais au fait, à quoi ressemblons nous, puisque nous préférons rester cachées ?

Nous sommes nées dans ce grès qui forme une grande partie du sous-sol de la forêt rambolite, ce grès avec lequel furent construits châteaux et aqueducs de toute la région. Sans aucune prétention, nous sommes de belles tailles, entre 1,40 m et 0,80 m de hauteur, 30 à 40 cm de largeur et profondeur.



Ce qui fait notre beauté, c'est notre parure. Certaines d'entre-nous sont gravées de deux armoiries, une sur chaque face. L'une d'entre nous a même la chance d'avoir 3 blasons gravés sur ses cotés. Ces blasons, présents sur nos faces, furent réalisés par les tailleurs de pierre il y a maintenant presque 400 ans. Si vous avez la chance de pouvoir nous admirer, vous verrez d'un côté les armoiries de la famille de Prunelé (de gueule à 6 annelets d'or) et de l'autre les armoiries du chapitre de Chartres (chemise de la vierge). Deux d'entre-nous sont dites « à livre ouvert » ce qui les rend très belles et uniques. Cela nous permet ainsi de pouvoir affirmer que grâce à nous il est possible de lire un peu de notre histoire locale, car nous en sommes les témoins.

Si nous sommes les gardiennes des événements passés, nous estimons pouvoir aussi prétendre au titre d'œuvres d'art.

Nous pensons qu'il est du devoir des hommes de nous protéger pour éviter notre disparition.

PARR envisage de nous faire classer avec l'aide des municipalités concernées, afin de sensibiliser les consciences et nous venir en aide.

Nous espérons qu'ainsi nous pourrions continuer à survivre et nous faire connaître, nous pourrions ainsi présenter notre patrimoine historique et culturel aux générations futures. »

Les bornes, par la voix de René Fischer

Notre association a entendu l'appel des bornes, qui l'ont contactée par l'intermédiaire de René Fischer.

Plusieurs membres du Conseil l'ont accompagné un matin en forêt, et ont ainsi pu découvrir quelques unes de ces bornes –souvent très difficiles à localiser avec précision.

Mais que faire pour protéger des bornes, qui doivent impérativement rester en place, pour conserver leur intérêt historique : limite d'un domaine, d'une paroisse, d'une commune ?

Complication supplémentaire : certaines sont dans le domaine public, mais d'autres sont dans des propriétés privées - accessibles ou non au public.

Que peut faire notre association ?

Nous avons dégagé deux axes de réflexion :

- D'abord, faire mieux **connaître ces bornes**. Pour cela, PARR a créé une application de géolocalisation qui permet à chacun de les trouver facilement, et d'organiser son propre itinéraire.

Cette application est en ligne à la page parr78.fr/Wpress/les-bornes/ également accessible par le menu général (onglet: « *Rambouillet numérique* »)



Cela implique notamment d'attirer l'attention des propriétaires des parcelles privées sur lesquelles sont placées certaines, de leur intérêt, et d'obtenir le cas échéant, une autorisation d'accès - dans des conditions à définir.



Devant une borne "à livre ouvert" :
R.Fischer, Y.Pacault, G.Claisse, J.Berny, J.Bernard

• Ensuite, les protéger :

Il faut, pour cela, engager une procédure qui les fasse bénéficier d'une protection plus complète que celle qui s'attache de façon générale au bornage.



Borne 6 : La borne est très massive, elle a la forme d'un livre ouvert. Chaque "page" est dotée du blason des Prunelé. Elle se trouve sur la rive de la Guesle.

Pour cela, le conseil d'administration s'est rapproché des mairies qui pourraient être directement concernées par cette démarche, parce qu'elles ont des bornes sur leur domaine.

Toutes se sont déclarées tout à fait intéressées, et sont prêtes à l'appuyer.

Elles ont conscience de répondre ainsi au souhait de nombreux habitants soucieux de la préservation de ce capital patrimonial original.

Ce projet est en cours.

Il soulève bien des problèmes, dont PARR est bien consciente, mais nous espérons le faire évoluer positivement en 2020.

lire parr78.org/

Il était une fois ... *La Radiotechnique*

Il y a tout juste 75 ans une nouvelle société ouvrait ses portes sur le territoire de Rambouillet, entre la rue de Clairefontaine et la rue Louis Leblanc, sur un vaste terrain de 20 hectares que Jacqueline Thome-Patenôtre, alors maire de la ville, avait ouvert dans le cadre de sa politique de développement économique.

Le nom de *La Radiotechnique* est encore aujourd'hui utilisé par de nombreux Rambolitains pour désigner les bâtiments qui s'élèvent à l'entrée nord de la Ville.

Cet ensemble industriel fut remarquable dans sa construction comme dans sa place dans l'évolution de l'emploi à Rambouillet.



Il marquait aussi pour la société le début d'une importante politique de décentralisation de ses activités. La Radiotechnique était jusque là implantée dans la banlieue parisienne, à Suresnes très précisément.

A partir de 1954 elle a créé presque une usine par an dans l'ouest parisien pendant près de 10 ans. Il peut sembler étrange de parler de décentralisation pour un simple transfert d'activités d'environ 40 km mais à l'époque c'était déjà un bouleversement pour beaucoup de salariés.

Mais, quelle a été la vie de La Radiotechnique avant son arrivée à Rambouillet ?

Tout commence au début du XX^e siècle avec l'invention de la lampe électrique par Thomas Edison, qui observe qu'en plaçant une

deuxième électrode dans une ampoule à incandescence, un courant passe de l'une à l'autre dans un même sens. En Hollande, à Eindhoven, Philips développe et industrialise les premières ampoules électriques.

Quelques années plus tard apparaît la TSF dans le domaine militaire. Les applications vont se multiplier, avec Férié pour le militaire en France et Ducretet pour le civil. La compagnie Marconi est constituée en Angleterre puis

Telefunken en Allemagne.

En 1910, Emile Girardeau, un brillant polytechnicien, fonde la Société Française Radio-Électrique chargée de développer à la fois les stations d'émission et les appareils récepteurs.

Son siège est situé 50 rue Carnot sur le site qui accueillera plus tard La Radiotechnique. Ces réalisations vont être largement utilisées par les militaires pendant la grande guerre et vont servir de base aux applications civiles à partir de 1918.

En 1919, Emile Girardeau fonde la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil (CSF) agissant comme holding, puis acquiert en 1920 La Radiotechnique, créée elle aussi en 1919 à Lyon (il y a donc 100 ans aujourd'hui) spécialisée dans le tréfilage des filaments de tungstène (un héritage inattendu de l'étirage des fils de soie, spécialité locale).

La Radiotechnique s'installe à Suresnes sur le site de SFR en 1921 et va prendre en charge la production des tubes émetteurs et des tubes récepteurs.

En 1922, les premiers contacts commerciaux

sont établis avec Philips, géant mondial basé en Hollande. La Radiotechnique monte alors en puissance, crée des ateliers spécialisés dans la métallurgie du tungstène et développe les premiers appareils récepteurs utilisant ses lampes. Elle dispose pour ce faire de nouveaux laboratoires installés à Suresnes à côté de la production. Elle atteint le stade de la production en série des “postes secteur” commercialisés sous la marque *Radiola*.

Les échanges jusqu’ici modestes avec Philips vont évoluer profondément en 1931. La Radiotechnique appartient pour 50% à CSF et pour 50% à Philips. La Radiotechnique produit pour Philips ce qui ouvre des débouchés à l’international et Philips en contrepartie accède au marché français.

Cet accord permet aussi à La Radiotechnique de moderniser ses outils et ses procédés de fabrication, au point qu’en 1934, on pouvait noter que la plus grande partie des appareils présentés dans les salons étaient équipés de lampes de cette société.

Les grandes manifestations sociales de 1936 n’épargnent pas La Radiotechnique dont les activités commerciales se poursuivent cependant grâce aux produits Philips.

1939 voit la première présentation de téléviseurs au salon de la TSF. La deuxième guerre mondiale stoppe ce bel élan et La Radiotechnique essaie de se replier sur Brive où se trouve un petit atelier de tubes d’émission.

Les Allemands rattrapent les convois de matériel mais les dossiers techniques et les archives ont été mises à l’abri en temps utile. Les équipements sont réquisitionnés par les Allemands qui avaient déjà pris le contrôle de Philips en Hollande. La résistance s’installe et malgré les nombreux jeunes requis en STO, La radiotechnique ne livre rien de ce que demande la *Lutwaffe*.

Sa Direction est quand même accusée de collaboration, mais en 1945 elle en sera totalement blanchie.

En 1946, La Radiotechnique retrouve tout son potentiel et reprend la fabrication des récepteurs et des tubes électroniques suivis bientôt par celle des tubes cathodiques.

En 1947, la société SFR se désengage. Philips conserve 51% du capital de la société, et le reste est introduit en Bourse.

La Radiotechnique devient l’un des principaux producteurs français d’appareils de radio et de télévision. Dans ses laboratoires commencent les premières études sur la technologie des semi-conducteurs.

En 1953, elle ouvre sa première usine de production hors Suresnes, pour les tubes de réception.

Rambouillet

En 1954, devant l’expansion du marché des récepteurs radio pour l’automobile, La Radiotechnique installe l’usine de Rambouillet.

L’aventure commence sous la houlette du responsable des laboratoires de Suresnes, **Camille Morvan**, par la construction d’un premier atelier qui occupait l’emplacement du futur restaurant d’entreprise ouvert sur la rue Louis Leblanc.

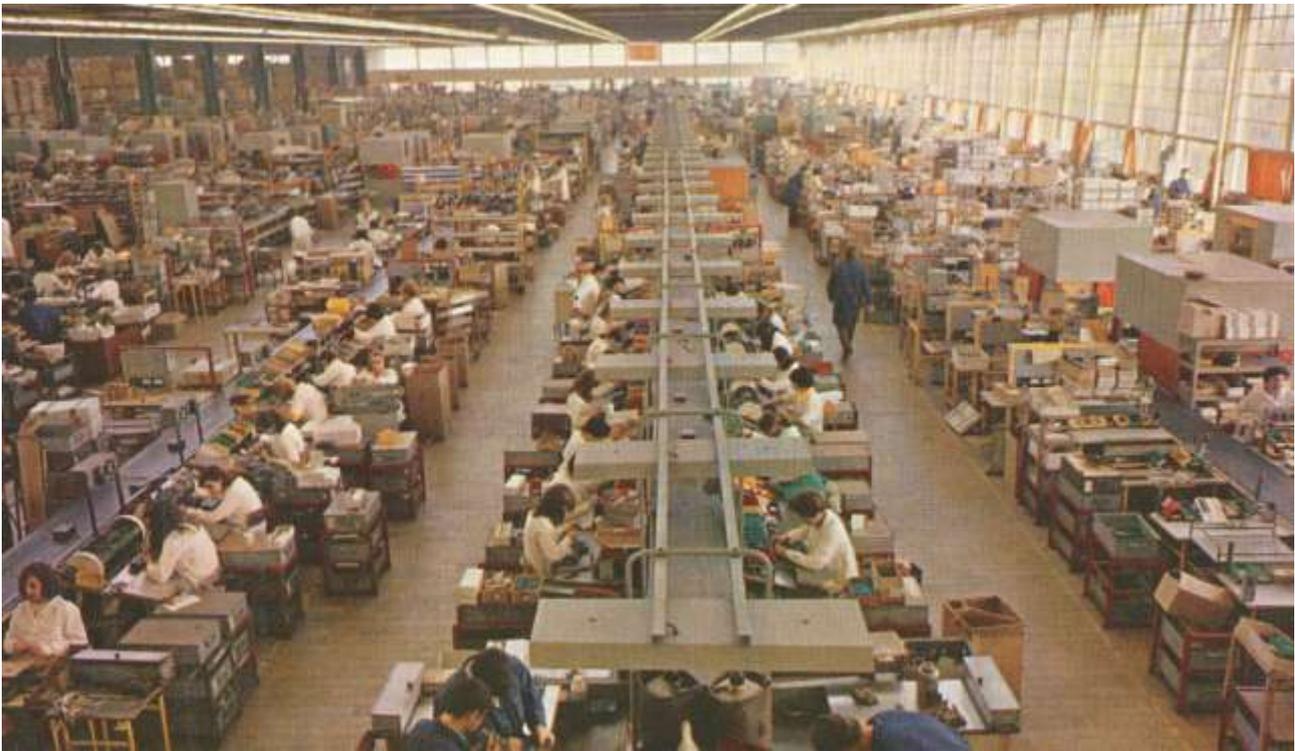


Camille Morvan

L’usine actuelle proprement dite est édifiée rapidement selon un mode de construction très industrialisé. Les éléments de structures, poteaux de soutènement et poutres sont produits séparément et acheminés par convois exceptionnels pour être assemblés sur place. Il n’y a pas de murs porteurs extérieurs; les façades ne sont qu’un habillage de plaques béton et fenêtres à cadre métallique.

Cette technique très efficace et économique présentait toutefois un inconvénient encore négligé à l’époque : l’absence d’isolation qui nécessitait de chauffer énergiquement l’hiver et de protéger les vitres du soleil par de grands rideaux occultants, l’été.

Le bâtiment comportait un sous-sol et un vaste hall sans obstacle compte tenu de sa structure,



ce qui permettait une grande souplesse dans l'implantation des chaînes et outils de production. Une coursive, suivant les façades nord et est, desservait la plupart des bureaux, ceux de la direction, des services administratifs et les laboratoires.

Ces derniers ont quitté à leur tour Suresnes, avec les services de l'approvisionnement en 1964 pour constituer un ensemble totalement intégré allant de l'achat des pièces détachées à l'expédition des produits finis.

La production de Rambouillet concernait au début exclusivement les appareils de radio pour l'automobile.

Cette activité prenait depuis les années 50 un essor important avec l'arrivée du transistor qui succédait aux appareils à tubes trop gros et nécessitant une alimentation spécifique. Ces nouveaux autoradios étaient placés sur les tableaux de bord des voitures après leur finition, d'abord en perçant la planche de bord puis dans des cases séparées lors du montage. La standardisation des dimensions et des raccordements permettait de positionner n'importe quelle marque sur n'importe quelle voiture.

Camille Morvan prit l'initiative de lancer des appareils à prix de revient bas en notant qu'il n'y avait pas lieu d'avoir des coffrets luxueux pour des appareils dont on ne voyait que la façade avant.

Ainsi est né le « *minauto* » produit à plus d'un million d'exemplaires.

A partir de 1965 Philips commercialise un appareil intégrant la radio et un lecteur de cassette. Ce n'est qu'en 2000 que les autoradios sont installés en première monte par les constructeurs automobiles.

Puis les développements de l'électronique de bord et des moyens d'aide à la conduite font que l'autoradio historique n'est plus aujourd'hui que l'un des terminaux de l'ordinateur gérant le véhicule.

Le plateau de production de l'usine de Rambouillet était dès le début divisé en deux parties, l'une pour l'insertion des composants électroniques sur les circuits imprimés, la partie active du récepteur, l'autre dédiée au montage de l'autoradio lui-même.

Le sous-sol servait au stockage des matières premières et des produits finis avant expédition. En 1975, un convoyeur aérien fut installé entre l'atelier et le sous-sol pour faciliter l'ensemble des manutentions.

Plus de
1000
salariés

Le personnel du centre de Rambouillet, reconnu par Philips comme centre de compétences international atteignit plus de 1100 salariés entre 1970 et 1990. L'activité

de la Radiotechnique eut une double influence sur Rambouillet et sa région.

- D'un côté elle apportait une source d'emplois importante, notamment pour les femmes particulièrement intéressées par les travaux de montage ne demandant pas de formation initiale et adaptés à leur capacité d'attention et de soin.

- D'un autre côté, elle a largement contribué à l'urbanisation de la ville. En effet, dès le départ La Radiotechnique a souhaité faciliter le transfert des salariés de Suresnes vers Rambouillet (la décentralisation n'était pas à la mode !) et a conclu des accords avec la Ville pour construire des logements sociaux.

La Radiotechnique fut ainsi l'un des premiers partenaires de la SEMIR et une bonne partie du personnel a trouvé un logement dans le quartier tout neuf de la Louvière.

En parallèle, La Radiotechnique a largement investi pour construire des pavillons pour l'encadrement, essentiellement dans le quartier Beausoleil. Plusieurs centaines de logements sont ainsi venus enrichir le patrimoine immobilier de Rambouillet.

En 1974, constatant que la technologie réduisait les temps de production et que la concurrence venant d'Asie était de plus en plus féroce, Camille Morvan diversifia un peu ses activités en accueillant des petites productions de Philips, notamment les premières consoles de jeux, comme le fameux jeu de tennis avec deux raquettes se renvoyant une balle carrée.

En 1975, l'usine de Rambouillet a offert ses capacités à une nouvelle activité naissante de Philips. Le groupe néerlandais essayait d'entrer avec Bull **sur le marché des ordinateurs industriels**. Les premiers appareils de la gamme P800 sont sortis des chaînes de l'usine de Rambouillet. Malheureusement le marché était difficile et Philips l'a abandonné quelques années plus tard.

En 1996, dans le cadre d'une grande restructuration du groupe, la société La Radiotechnique a été définitivement absorbée par Philips. Le nom si longtemps visible de la N10 disparut du fronton de l'usine pour laisser la place à « **Philips** ».

Bien plus, en 1997, Philips crée une filiale spécifique pour l'activité de Rambouillet, « Philips Car Systems France » et constitue une

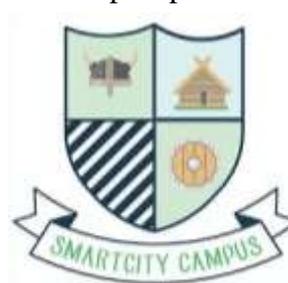
société commune avec Mannesmann un an plus tard. Les vieux Rambolitains continuent de parler de la Radiotechnique mais le nouveau nom s'impose peu à peu : **VDO**.

Encore un an plus tard, VDO est vendu à **Siemens VDO Automotive** qui développe largement l'activité en intégrant le développement et le montage des consoles de bord complètes, livrées directement aux constructeurs automobiles.

En 2007, Siemens cède à son tour cette filiale à « **Continental Automotive** » qui dès 2008 décide ce que l'on craignait depuis plusieurs années : la délocalisation de la production vers l'étranger, supprimant ainsi 400 emplois. Ne restaient à Rambouillet que le développement et le support technique.

La production étant partie, le bâtiment principal, purement industriel; n'était plus utile. Continental a réuni tous ses moyens dans un nouvel ensemble construit de l'autre côté de la rue Jean Moulin.

L'usine de la Radiotechnique accueille aujourd'hui sous le nom de **SmartcityCampus** de multiples petites entreprises, surtout de haute



technologie, à qui elle propose un espace de domiciliation. et de « co-working » avec lieux collectifs (salles de réunions, restaurant...) et bureaux individuels, loués à

l'heure, à la journée, au mois ...)

Mais il est encore difficile de ne pas dire « *La Radiotechnique* » quand on parle de ce bel ensemble industriel, voire même de son quartier.

Entre Rambouillet et La Radiotechnique, ce fut un mariage d'amour dont on parle encore 75 ans plus tard.

Pierre-Yves Burgaud

lire  parr78.org/

Le cimetière, mémoire de la commune.

Un cimetière est un lieu de mémoire, d'histoire et d'art.

Qui n'est pas ressorti du *Père-Lachaise*, sans cette impression d'avoir visité un véritable musée à ciel ouvert ?

Plus près d'ici, c'est sans doute le charme de celui de Montfort-l'Amaury qui vous aura séduit.

Mais cet article se limitera à ceux de Rambouillet, et plus précisément à celui de la rue G.Lenotre, le plus ancien, complété depuis 1971 par celui de la rue des Eveuses.

Rambouillet dispose ainsi de deux cimetières, comme 47% des villes de 10 à 50 000 habitants, (42 % n'en ont qu'un, et 11 % en ont 3 et plus) Le premier est en centre ville, comme pour 49 % des français, et le second en périphérie, comme pour 58 % d'entre eux. (source : CREDOC, Gestion et devenir des cimetières)

Celui du centre accueille actuellement 8910 corps, dans **3260** tombes, et celui des Eveuses, 2 602 dans **1941** tombes.

Pour rappel, en 2016 la population de Rambouillet s'élevait à 26 202.habitants. Le nombre de décès de personnes domiciliées à Rambouillet était de 205 en 2018. (*ce qui est naturellement différent du nombre de personnes enterrées à Rambouillet dans l'année !*)

Quelques rappels historiques :

Dans les mondes grec et romain, enterrement et incinération cohabitent. Mais la « *Loi des XII tables* », premier recueil écrit de droit romain (450 av JC) interdit, sans doute dans un souci d'hygiène, d'inhumer ou de brûler des cadavres à l'intérieur des cités.

Les premiers cimetières - du grec *koimêtèrion* : « *dortoir* » - sont donc à l'extérieur de la ville, et le plus souvent dans des lieux souterrains : les catacombes.

Avec Dioclétien, le code Hergemonien (293-294 ap JC) confère au lieu où est enterré le mort, un caractère sacré, et en fait un endroit religieux et inaliénable.

Les Gaulois, quant à eux, pratiquent la crémation, et recueillent les cendres dans *des urnes*, qu'ils placent ensuite dans des puits funéraires.

Pour les chrétiens, il n'est pas question d'autoriser la crémation, qui restera interdite par l'Église jusqu'au XX^e siècle (1964). En effet, elle ne permet pas d'envisager la résurrection de la chair, telle que l'annonce Saint-Paul :

« *La "résurrection de la chair" signifie qu'il n'y aura pas seulement, après la mort, la vie de l'âme immortelle, mais que même nos "corps mortels" reprendront vie.* »(lettre de saint Paul aux Romains 8, 11)

Au Moyen-âge, l'Église, toute puissante, prône l'enterrement *ad sanctos* (*près des saints*), afin de profiter de leur vertu.

Comme les églises sont généralement au cœur de la cité, les cimetières, pour s'en rapprocher, s'installent donc en ville, idéalement au pied de l'église. Les plus hauts dignitaires, nobles et prélats, ont, quant à eux, le privilège d'être enterrés dans l'église elle-même, de même que certains généreux donateurs.

Terre religieuse et consacrée, le cimetière est alors interdit aux juifs, aux hérétiques, aux



Eglise ancienne de Rambouillet.

suicidés, aux enfants décédés avant leur baptême (condamnés à errer dans *les limbes*), ou à certaines professions.

Le premier cimetière... C'est ainsi que le premier cimetière de Rambouillet est créé autour de notre première église, vers la fin du X^e siècle, sur l'actuelle place de la Libération.

Il reste modeste, compte tenu de la faible population de Rambouillet, que le « *pouillé du diocèse de Chartres au XIII^e siècle* » évalue à 150 « paroissiens » (soit environ 600 personnes).

Nombre de notables, de curés ou de seigneurs successifs de Rambouillet, sont enterrés dans l'église elle-même.

On sait que les restes des familles Toulouse-Penthièvre furent transférés à Dreux en 1783, lorsque le duc de Penthièvre céda son château de Rambouillet à Louis XVI, et qu'en 1792, quand les révolutionnaires ouvrirent le caveau des d'Angennes (pour en récupérer 1267 livres de plomb) ils y laissèrent les ossements, qui seront transférés au Tremblaye sur Mauldre lors de la destruction de l'église en 1872.

Pendant des siècles, dans des villes où les places sont rares ou en tous cas exiguës, les cimetières sont des lieux publics.

En l'absence de monuments funéraires, qui n'apparaissent qu'à la fin du XIX^e siècle, rien ne s'oppose matériellement à ce que l'on marche sur la sépulture, qu'elle soit sous la dalle d'une église, ou en terre (souvent en couches superposées. C'est ainsi que le sol des Innocents à Paris, s'élève de 2,50m, avec la mise en terre de deux millions de cadavres...).

Les cimetières sont donc, de façon naturelle, lieu de promenade. S'y tiennent des marchés et des foires, s'y exercent des activités diverses, licites ou non (le « *charnier des écrivains* » désigne ainsi l'endroit où travaillent les écrivains publics dans le cimetière des Innocents de Paris. A côté on trouve le « *charnier des lingères* »...). Il se déroule même des exécutions dans certains cimetières, et c'est dans celui de Rouen qu'a lieu le procès de Jeanne d'Arc.

A Rambouillet, est-ce à la suite des lettres

patentes par lesquelles Henri IV octroie à la ville son marché du samedi, et ses foires de Quasimodo et de la Saint Lubin, qu'il a fallu dégager de l'espace pour la vie économique de la cité ?

Ou le cimetière a-t-il alors été jugé trop proche du Château pour des raisons sanitaires ?

Second emplacement

Toujours est-il, qu'on le retrouve au XVI^es, sur l'actuelle place Félix Faure, sans grandes indications quant aux conditions de son déplacement.

Il y restera jusqu'à son transfert rue G. Lenotre, à son emplacement actuel, en 1785.

Au fil des siècles, l'organisation des cimetières connaît un profond bouleversement, marqué par le rôle sans cesse croissant du pouvoir civil.

Venant après de nombreux textes, l'édit royal du 10 mars 1776, aboutit à une définition moderne du cimetière. Et notamment :

- seuls les archevêques, évêques et curés conservent le privilège d'être enterrés dans l'église,
- les activités profanes sont interdites dans le cimetière,
- la vie courante elle-même y est limitée (fin des droits de passage ou des vues directes dont pouvaient bénéficier ses voisins),
- les cimetières doivent tous être clos de murs,
- et surtout, ils doivent être déplacés en dehors des villes (ce qui n'est pas une mince affaire ! En 1786, il faudra 15 mois de processions pour déplacer deux millions de cadavres du cimetière des Innocents aux catacombes de Paris).

Mais les cimetières demeurent *terre d'église*.

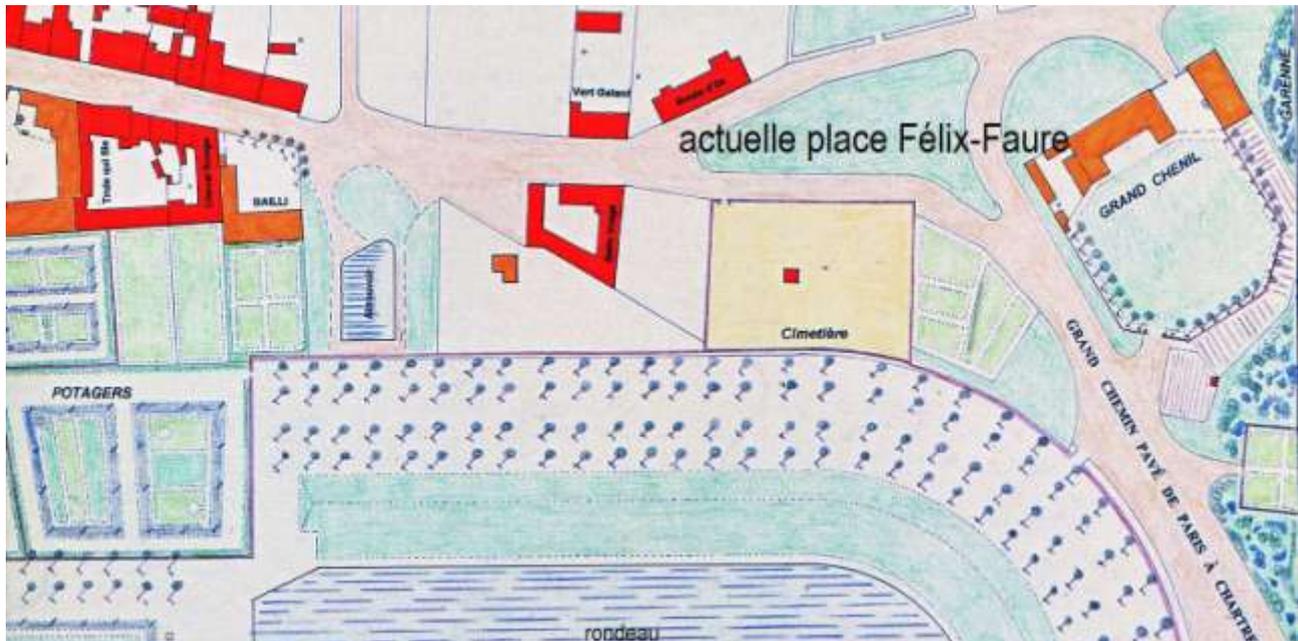
Le respect de ces textes reste très inégal. De nombreux cahiers de doléances se plaignent des charges qu'ils font peser sur les paroisses, mais d'autres se plaignent au contraire de leur non respect. Par exemple ces demandes :

-*Que les cimetières soient placés hors des villes, bourgs et villages ; et qu'il en soit de même des dépôts d'immondices.*(Cahier des doléances, du bailliage de Versailles

-*La translation des cimetières hors les bourgs,*

placés dans les lieux où les vapeurs méphitiques ne seraient pas nuisibles ; cette translation ordonnée depuis longtemps ne s'exécute point, surtout dans les campagnes, et on ne peut que solliciter à cet égard l'exécution générale des lois. (Cahier de doléances du bailliage et siège royal du Vouvant, séant à la Chateigneraye) etc...

donner aux fosses cinq pieds de profondeur et qu'il n'est possible de leur donner que deux pieds et demi, vu que si on les creusait davantage la fosse se trouverait remplie d'eau.



: le second cimetière plan tiré du livre *Le palais du roi de Rome* de Jean Blécon

A Rambouillet, en 1784, les paroissiens ne respectent toujours pas plusieurs injonctions de l'Edit Royal. Jean Blécon dans son « Palais du Roi de Rome » coédité avec la Shary nous raconte leur délibération :

« Le transfert du cimetière était un vœu de la population rambolitaine qui avait été exprimé le 9 mai 1784 à l'issue des vêpres, par l'assemblée des habitants réunis en la salle presbytérale en présence de messire Julien Hébert, curé, du sieur Dominique Lefèvre, marguillier en charge, d'Adrien syndic et de plusieurs habitants, témoins.

Le sieur Lefèvre fit remarquer que « depuis longtemps les habitants se sont occupés du projet de changer le lieu du cimetière de la paroisse :

- parce qu'il était insuffisant pour contenir les corps des fidèles,
- qu'il était arrivé souvent que la même année on avait été obligé d'ouvrir une seconde fois la même fosse pour y déposer un second corps,
- parce que les règlements prescrivant de

À ces motifs s'en sont ajoutés de nouveaux :

- le cimetière tenant à la pièce du Rondeau du parterre du château et le dominant ne peut qu'y porter des « eschalaisons chabouinés » qui peuvent influer sur la santé précieuse du roi et de la famille royale dans les voyages et séjours qu'ils pourraient faire ici,
- qu'il paraît que l'on va construire un bâtiment nouveau pour le service du roi aux environs du cimetière, ce qui augmentera considérablement le nombre des habitants et rendra encore le cimetière plus insuffisant qu'il n'était,
- que les émanations cadavéreuses pourraient occasionner aux habitants de ces nouveaux bâtiments des maladies épidémiques qui se communiqueraient au surplus du pays

Après avoir fait remarquer que si le projet de changement n'a pas été mis en exécution « c'est parce que ni la fabrique, ni les habitants n'étaient assez fortunés pour faire l'acquisition d'un terrain suffisant pour former un nouveau cimetière ; l'enclorre de murs suivant l'article

22 de l'édit de 1695 et construire dedans une petite chapelle pour satisfaire à la dévotion public ».

Alors l'idée a germé de faire supporter ce transfert par le roi et d'en attribuer le bénéfice à sa bonté, « en mettant sous les yeux de sa Majesté les différents motifs qui nécessitent le changement de cimetière, il y a lieu d'espérer, de sa bonté paternelle pour ses nouveaux vassaux et de son humanité, un terrain suffisant pour former un nouveau cimetière, la clôture de ce terrain et une chapelle en cédant au roi l'ancien cimetière

Tous, convinrent de cette nécessité, chargèrent le sieur Lefèvre « de donner cette supplique qu'il jugera convenable pour obtenir de sa Majesté par voie d'échange ou autrement la concession d'un terrain suffisant pour y former un nouveau cimetière ».

Ce marché convenant bien au comte d'Angiviller pour la création du jardin de l'hôtel du Gouvernement, il ne fut sans doute pas trop difficile pour lui de démontrer au roi l'intérêt de cette transaction. Un vaste terrain au milieu de la garenne du grand chenil fut affecté au nouveau cimetière. »

Une fois cette décision prise, dans l'intérêt de tous, le projet va avancer rapidement.

Second transfert...

Le 23 septembre 1785, messire Bourgeon, curé de Gazeran mandaté par Mgr l'évêque de Chartres, accompagné de messire Julien Hébert, curé de Rambouillet, visite le nouveau cimetière qu'il déclare trouver « bien clos de murs, de portes, et dans la décence convenable à sa destination », il en dresse procès-verbal, et le bénit.

Le lendemain 24 septembre, Jean Chauvin, natif d'Aunou-le-Faucon (Orne), commis des bâtiments du roi, est la première personne à y être inhumée.

« C'est en novembre-décembre de la même année que Claude Romeuf dit Romain, entrepreneur de terrasses, demeurant à Groussay, procéda à « l'enlèvement des terres de l'ancien cimetière »; le travail fut assez pénible, la terre était « chargée à la pelle dans les voitures avec difficulté par rapport à la sécheresse et elle

était comme de la cendre et avec « criquement des os » »; la terre fut transportée à deux cent vingt toises de distance (444,37 mètres) et les os, mis à part, furent enterrés dans des trous faits dans le nouveau cimetière.

Le mémoire rédigé pour ce travail s'élevait à cinq mille vingt-cinq livres neuf sols dix deniers. Il fut réduit à deux mille neuf cent trente-deux livres dix-huit sols onze deniers qui furent payées par le roi ». La croix et quelques tombes furent transférées dans le nouveau cimetière comme celle de Catherine-Adrienne Godard de Barrisseuse. » (Jean Blécon – Le Palais du Roi de Rome)

Le samedi 31 mars 1787, une cloche, nommée Marie-Louise-Mélanie, est bénie pour être ensuite placée dans la chapelle du cimetière.

Et le 15 mai suivant, cette dernière ayant été jugée « placée en un lieu convenable, pourvue de calice, linges et ornements nécessaires pour la célébration de la sainte messe », elle est à son tour bénie par le curé de Rambouillet.

Ce cimetière de la Garenne est celui que nous connaissons encore aujourd'hui.

En 1835 un tableau des tombes établi par monsieur le trésorier de la fabrique de Rambouillet en fixe le nombre à 68. Il a fallu cinquante ans pour que la moitié de la surface du cimetière soit occupée ; il se risque à une prévision : « Il en faudra cinquante de plus pour le compléter ».

Les indigents étaient autrefois placés dans une fosse commune. En 1991 le terme, jugé blessant, a été remplacé par le terme officiel de « division à caveaux de terrain commun » ou plus simplement de terrain commun. Après cinq ans, les corps non réclamés sont exhumés et déplacés dans l'ossuaire.

Au cours des années suivantes, les lois révolutionnaires engagent une œuvre générale de laïcisation, et celle-ci englobe naturellement les cimetières qui sont biens d'Église.

Le décret du 13 brumaire an II (1793) en fait des biens communaux, ouverts à tous. La gestion des funérailles est confiée aux communes et un ensemble de textes la codifie.

Un cimetière moderne.

L'ensemble de ces dispositions sera plus tard réuni sous sa forme actuelle, dans le *Code général des collectivités territoriales*, par la loi du 24 février 1996 (chapitre III « Cimetières et opérations funéraires » du Titre II « services communaux »). Il constitue aujourd'hui le cadre juridique dans lequel la commune de Rambouillet assure la gestion de ses deux cimetières.

Aujourd'hui, le cimetière est donc un service public, pris en charge par le budget communal, qui supporte les travaux (sous-traités à des entreprises selon les règles des marchés publics), le gardiennage et toutes les charges liées à sa gestion. Les recettes tirées des concessions et suppléments divers, sont loin de couvrir ces dépenses.

A Rambouillet, le tarif d'une concession de 15 ans est de 161€, 322€ pour 30 ans et 536€ pour 50 ans. Celui d'un columbarium de 15 ans est de 1374€ (et de 161€ pour un renouvellement de 15 ans).
A titre de comparaison : une concession de 30 ans coûte 354€ aux Essarts-le-Roi, 400€ à Saint-Arnoult, 600€ à Saint-Léger en Yvelines, 1041€ à Versailles... En dépit de la très forte augmentation (en pourcentage) votée en 2014, les tarifs de Rambouillet restent donc parmi les moins élevés.

L'organisation des obsèques a été longtemps fixée par l'Eglise.

A partir du XIII^e siècle on cesse de transporter le corps visage découvert pour l'envelopper dans un *linceul*, cousu et placé dans un *cercueil* de bois, qui, pour les pauvres, ne sert qu'au transport jusqu'au cimetière.

Il est recouvert d'une pièce de tissu, *le poêle*. S'il est de qualité, il est ensuite souvent offert à l'Eglise qui en confectionne des chasubles.

Par la suite, le poêle devient noir, orné des initiales du défunt ou de motifs macabres, en fil d'argent, pour les plus riches.

Enfin, l'usage se répand de dissimuler le cercueil sous un *catafalque*, durant la cérémonie religieuse, et durant son transport jusqu'à sa dernière demeure.

C'est à la fin du XIX^e siècle, que monuments

funéraires, stèles, colonnes, chapelles, et autres mausolées se multiplient, affirmant – souvent avec un goût contestable - la richesse de la famille et l'importance sociale du disparu.

Le cimetière se minéralise alors.



Archive cimetière Ville de Rambouillet 2011

Depuis janvier 1993 les services funéraires, à qui la loi de 1904 avait conféré un monopole, sont désormais placés sous les règles du marché.

Les familles peuvent donc faire jouer librement la concurrence, dans le délai des six jours dont elles disposent après le décès, et il existe une variété importante d'offres locales, ou via internet, toutes indépendantes de la Mairie..

10 % utilisent déjà la formule de l'assurance obsèques, afin de décharger leurs héritiers de choix et de dépenses supplémentaires.

Et si l'article L2223-9 précise bien que

« Toute personne peut être enterrée sur une propriété particulière, pourvu que cette propriété soit hors de l'enceinte des villes et des bourgs et à la distance prescrite. »

ce choix doit faire l'objet d'une autorisation

préfecturale, et reste rare (c'est par dérogation que Aragon et Elsa reposent dans leur Moulin de Villeneuve à Saint-Arnoult).

Autorisée par l'État depuis 1887 et acceptée par l'Église depuis 1964, la crémation ne cesse d'augmenter en France, où elle pourrait atteindre les 50 % en 2020.

Le crématorium des Yvelines est aux Mureaux.

L'urne qui recueille les cendres peut ensuite être déposée dans le caveau familial, où elle cohabite avec des cercueils. Elle peut également être placée dans un *columbarium*, composé de cases individuelles, sécurisées, rassemblées dans une même construction, ou dans une *cavurne*, petit caveau individuel creusé en pleine terre (mais cette formule, souvent préférée par les familles, ne peut pas être proposée par tous les cimetières, car elle demande davantage d'espace.)

Depuis 2008 la famille ne peut plus conserver les cendres à son domicile, mais elle peut les disperser dans le « *jardin du souvenir* » que la commune propose au Eveuses (il s'agit en fait d'un *puits du souvenir*), ou en pleine nature dans des « *espaces naturels non aménagés* » avec déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt.

La dispersion est interdite dans les lieux publics, et soumise à autorisation dans certains lieux privés.

Des voix s'élèvent depuis quelques années pour dénoncer le coût énergétique élevé de ces crémations. D'autres formules existent dans certains pays – comme l'*humusation** – mais

elles ne sont pas encore autorisées en France.

(*le corps mélangé à un compost spécial, devient en quelques mois un humus sain et fertile)

Pénétrons dans le cimetière de Rambouillet, par l'entrée de la rue G. Lenôte.

Aujourd'hui il contient 3260 tombes réparties en 10 « carrés » correspondant aux étapes de son développement, sur une surface totale de 15 868 m².

Quatre ossuaires (un 5ème en cours) recueillent les restes des défunts, lorsqu'ils sont retirés des sépultures.

Les « terrains communs » de Rambouillet qui sont maintenant aux Eveuses, étaient en bordure du cimetière, au dessus du carré 1, à gauche de l'entrée, ainsi qu'en carré 4,

Les premiers ont fait l'objet d'une reprise technique en 2017, et les terrains ainsi récupérés (en vert sur le plan) vont recevoir columbariums, et cavurnes.



Ceux du carré 4 seront relevées d'ici un ou deux ans, et cet espace pourrait être destiné à accueillir les vestiges de monuments à préserver (croix, stèles etc.).

Cet aménagement devra faire l'objet d'une étude toute particulière, et PARR pourra y jouer un rôle, comme indiqué ci-après..

Une allée principale relie l'entrée de la rue G. Lenôte à celle de la rue Patenôte, et coupe, en son milieu, l'allée parallèle à la rue Patenôte, qui fait toute la longueur du cimetière.



Si les carrés 9 et 10, les plus récents, bénéficient de nombreuses allées secondaires, qui permettent un accès facile à n'importe quelle tombe, il n'en est pas de même des carrés les plus anciens, dont les parties centrales restent difficilement accessibles, d'où le projet de réaménagement exposé ci-après.

En dehors des tombes militaires du carré 6, qui sont, selon la tradition, en simple gravier surmonté d'une même croix blanche, les sépultures sont traditionnellement recouvertes d'une pierre tombale, ou d'une chapelle.



Le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques décrit ainsi les matériaux utilisés :

- « **Les pierres peu poreuses, dites « dures »** très résistantes, noires, brunes, tachetées, reconnaissables car elles prennent le poli. Les marbres (souvent blancs) en font partie, mais sont moins résistants,
- **Les pierres poreuses, dites « tendres »**, souvent beiges, roses ou grises, qui ne prennent pas le poli,
- **Les fausses pierres**, le plus souvent constituées de graviers en pierre enchâssés dans une matrice en ciment coloré,
- **Les métaux** : essentiellement les ferreux (fer forgé, fonte), les cuivreux (bronze et laiton) et parfois le plomb pour les scellements,
- **Les céramiques ornementales et photographiques** : ce sont des terres cuites ou des porcelaines émaillées.
- **Et quelques vitraux**, associations de verres colorés parfois peints, toujours sertis dans un réseau de plomb, l'ensemble étant maintenu par un châssis en métal ferreux... »

A Rambouillet, l'ensemble est à forte dominante grise (impression renforcée par la couleur des allées principales), avec peu de constructions imposantes : moins de 20 chapelles et quelques rares monuments.

Le cimetière concentrant la mémoire d'une commune, on ne sera pas surpris de l'intérêt que lui porte notre association.

Sans doute, chaque tombe est-elle unique et mériterait, aux yeux de certains, d'être conservée. Trouver des critères d'appréciation qui fassent l'unanimité n'est donc pas chose facile.



tombe de Maître Nicolas Rabourdin 1823

Le cimetière, lieu de mémoire

Parmi les motifs qui conduisent à distinguer certaines sépultures, et

à demander leur conservation - voire leur remise en état, si elles sont à l'abandon - il y a tout d'abord **leur aspect architectural et artistique** qui en faisaient des œuvres originales, là où notre époque privilégie l'uniformité.

Sans dissimuler que cette réflexion a naturellement un côté subjectif, on peut ainsi dégager un certain nombre de critères :

- des réalisations d'architectes connus localement, voire au plan national : par exemples la signature de M. Pacoret revient sur plusieurs tombes. On trouve celle d'Eugène Millet, sur le monument sépulcral d'Adolphe-Etienne Lance - lui même architecte parisien, dont l'épouse, rambolitaine, avait été enterrée ici neuf ans avant lui.
- De même un entrepreneur comme Grasset, ou des marbriers comme Gaillard ou Hubé ont souvent travaillé à Rambouillet.
- Ici, c'est une décoration, un style particulier, qu'il sera intéressant de conserver, car significatif d'un courant artistique d'une certaine époque, influencé par l'art grec, égyptien,



monument funéraire de l'abbé Macaire (vue partielle)

roman ou gothique - comme la tombe d'Auguste Piquet, et son fronton qui repose sur deux colonnes cannelées...

Mais il y a aussi **les tombes qui abritent des personnalités locales** (parfois nationales), qui ont joué un rôle dans l'histoire de Rambouillet. Leur sélection est encore plus compliquée.

Certains nous sont connus, parce que leur nom a été donné à une rue ou une place de Rambouillet - comme *Aimé-Désiré Lachaux*, connu pour ses activités de greffier au tribunal civil, mais honoré surtout pour avoir fait legs de tous ses biens à la ville, et bien d'autres...

Mais la question se pose : conserver leur souvenir à travers des plaques, des monuments, des écrits, certes, mais ***faut-il en plus conserver leur tombe – si celle-ci ne présente pas de caractéristiques particulières ?***

Et, au-delà d'une première liste sur laquelle il pourrait assez facilement y avoir consensus – comme la tombe de l'abbé *Louis-Eugène Macaire*, archiprêtre de Rambouillet durant 22 ans, à qui un monument a été élevé par souscription publique – les critères de sélection deviennent vite polémiques :

- Conserver la tombe de maires comme *Eugène Gautherin*, maire et conseiller général, de 1885 à 1904 ou celle d'*Emile Degois*, maire de 1935 à 1944 ? Oui, sans doute. Mais alors, faut-il conserver celles de tous les maires qui se sont succédés à Rambouillet, y compris ceux qui n'ont en rien, marqué notre histoire ?

Et pourquoi pas celle de certains de leurs principaux adjoints ?

- Des élus, des fonctionnaires ou autres agents communaux ont joué un rôle évident dans le développement de Rambouillet. Mais sur quels critères les sélectionner ?



Pour ceux qui ont vécu dans les années 60 la création du Lycée Bascan, le souvenir de son premier proviseur (de surcroît Maire-adjoint), *Marceau Pellé*, reste vif.

Une plaque commémorative a d'ailleurs été récemment apposée par souscription, sur le mur du cimetière. Mais sa tombe elle-même présente-t-elle un intérêt ?

- Conserver la tombe d'artistes locaux?

On pense alors à celles des peintres Gustave Hervigo, Henry Laigneau, ou Raymond Cailly, ou à celle du sculpteur Gaston Le Bourgeois, mais n'y en a-t-il pas d'autres, moins connus aujourd'hui, dont le talent sera peut être reconnu demain ?

- Et qu'en est-il des chefs d'entreprises, qui ont contribué au développement économique de notre région, et dont les locaux ont longtemps marqué notre paysage urbain – comme par exemple ceux d'*Emile Behague*, rue Patenôtre, voire même de présidents d'associations, comme *Mme Simone Champrenault*, fondatrice de la SAVRE, qui a tant fait pour la défense du patrimoine, et dont PARR poursuit aujourd'hui l'action ?

Catherine Comas, Jean-Eric Ullern et Josiane Tambrun, assistés par M. Sarriau, en charge des cimetières aux services techniques, et par le gardien du cimetière, ont **établi une première liste**, avec le projet de la compléter et de l'actualiser de façon régulière.

PARR attirera ainsi l'attention de notre Municipalité, sur des tombes qui méritent d'être conservées en l'état – ou dont il convient au minimum de sauver au moins une partie intéressante : une croix, un bas-relief, une statue, une inscription, qui, placée contre l'un des murs du cimetière permettra de se souvenir.

On pourrait même envisager de mettre à la disposition des visiteurs du cimetière, une information spécifique, sous forme de plaque individuelle, ou générale, afin de leur donner envie d'en savoir un peu plus sur nos disparus.

Au plan national, *Généanet* mobilise depuis 1996 sa communauté de trois millions de membres, pour photographier toutes les tombes de tous les cimetières de France et propose à cet effet, une application gratuite pour smartphone.

A ce jour, il y a déjà deux millions de tombes en ligne (dont 117 du cimetière de Rambouillet). Geneanet mène une action similaire, en partenariat avec le *Souvenir Français*, pour les tombes des combattants.

Travail intéressant ... mais colossal !

Quel avenir pour notre cimetière ?

L'information ainsi communiquée par PARR à la Mairie pourrait s'avérer particulièrement utile dans le cas où l'une de ces concessions viendrait à être reprise, afin d'éviter qu'elle soit détruite.

En effet, depuis sa création, des concessions ont été accordées, pour des durées souvent très longues, et même perpétuelles (qui ne sont plus proposées). Et le cimetière est saturé depuis déjà bien des années.

Mais il arrive pourtant que des emplacements soient libérés : concessions terminées, et non renouvelées, pour certaines, concessions libérées dans le cadre d'un échange, (pour obtenir un emplacement plus grand, par exemple), pour d'autres.

Mais la Commune reprend également des concessions « en état d'abandon ».

Dans ce dernier cas, la reprise d'une concession, fait l'objet de textes précis, dans lequel le législateur a pris en compte le caractère très particulier de ces emplacements.

L'article L361-17 du Code des Communes précise que « *seules les concessions qui ont cessé d'être entretenues peuvent faire l'objet d'une reprise* ».

L'état d'abandon est constaté par un procès-verbal dressé par le Maire ou son représentant légal.

Il faut noter que cet état d'abandon ne fait pas l'objet d'une définition légale.

Il a toutefois été précisé, par différentes circulaires, et confirmé par la jurisprudence, qu'il ne peut être invoqué qu'en présence de « *signes extérieurs nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière* »

La famille doit en être avisée, et, si elle ne peut être jointe, un avis est déposé en mairie et au cimetière.

Cet affichage ouvre un délai de trois ans au terme duquel, si aucun entretien n'a été effectué, un second procès-verbal confirme l'état d'abandon, et permet au Conseil municipal de décider de la reprise de la concession. (voir pour le détail de ces procédures le Code des Communes, art L 361-17, L 361-18 et R361-34).

Un acte d'entretien, dûment constaté, interromprait la procédure, et ferait courir un nouveau délai de trois ans. Il peut être effectué par un ayant-droit, mais aussi bien par n'importe qui, particulier ou association, sans lien avec le titulaire de la concession.

C'est ainsi que le Conseil municipal de Rambouillet, ayant engagé en 2013 une procédure de reprise portant sur 684 sépultures centenaires et perpétuelles, réputées en état d'abandon, a finalement voté **la reprise de 600 d'entre elles.**

Reprendre une sépulture a un coût pour la commune— variable selon sa nature : importance du caveau, nombre d'exhumations à réaliser. La Ville consacre à ces reprises une enveloppe de 40 000€ par an (le budget global qu'elle consacre en 2019 à ses deux cimetières est de 142 600€).

Selon son emplacement, toute sépulture récupérée peut, soit faire l'objet d'une nouvelle concession, soit être conservée libre, en prévision du réaménagement du cimetière.

Il est en effet prévu de le doter d'allées, rendant accessible chacune des tombes, notamment aux personnes à mobilité réduite, et de l'agrémenter de plantations d'arbres (avec ruches, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes favorisant la biodiversité), bref : d'en faire un *cimetière-parc*.

« *Graille et Vidal, dans leur Guide pratique de la législation funéraire Paris 1961, écrivent, en s'appuyant sur des articles de la revue Urbanisme que les communes doivent réaliser les cimetières d'après les principes de l'urbanisme moderne, qui, en préconisant les espaces libres, les gazons, les fontaines, les massifs, les arbres dans les cimetières tendent à faire de ceux-ci de véritables parcs publics, lieu de repos non seulement pour les morts mais aussi pour les vivants.*

Il est curieux de noter que la tendance actuelle de l'urbanisme dans les grandes agglomérations revient ainsi dans une certaine mesure à

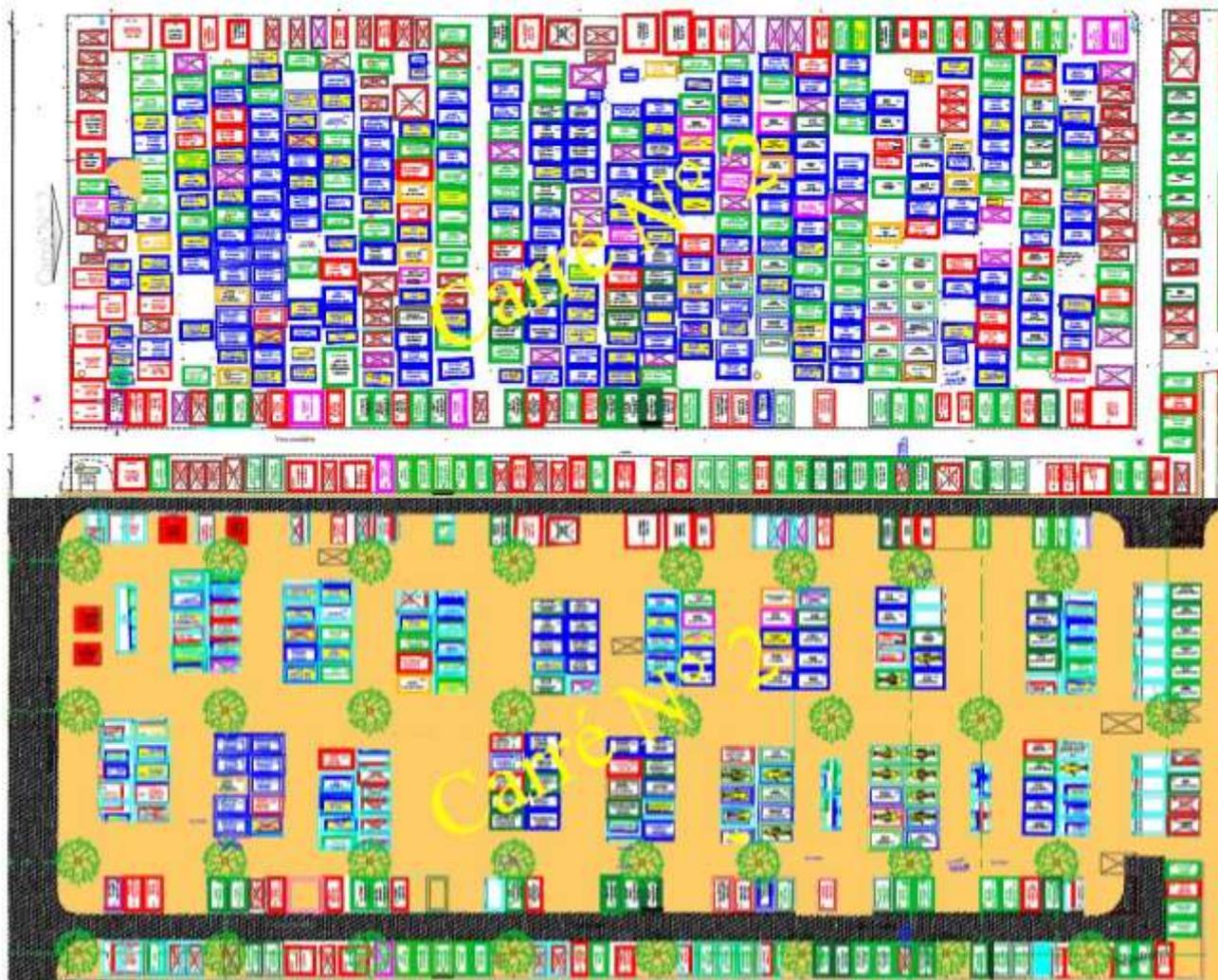
une conception sociale du cimetière. » (cité par Daniel Ligou, « l'Evolution des cimetières »)

Un plan directif a été établi dans cet esprit à Rambouillet, mais sans aucune échéance précise, car il dépend des opportunités de reprises, d'une part, et du budget qui leur sera alloué, d'autre part.

Dans ce domaine particulièrement sensible, nous avons vu que la loi a cherché à éviter toute procédure traumatisante pour les familles.

Notre association sera donc consultée, chaque année, lorsque la liste des concessions à reprendre sera arrêtée, et pourra ainsi faire toutes observations nécessaires.

Ainsi le plus ancien de nos deux cimetières, tout en se transformant pour devenir un lieu de visite plus agréable pour les vivants, pourra mieux rester en même temps lieu de promenades pédagogiques, historiques et artistiques : un véritable lieu de mémoire de Rambouillet.



le carré 2, tel qu'il est actuellement, et tel qu'il pourrait devenir un jour, avec ses allées et ses plantations

C'est un souci que partage pleinement la municipalité.

Le projet de cimetière-parc, aujourd'hui à l'étude, mettra donc de nombreuses années à se réaliser.

Dans le cadre de ce réaménagement, la municipalité (avec Gérard Larcher puis Marc Robert) s'est déclarée tout à fait intéressée pour que, avant chaque remaniement du cimetière, PARR puisse donner son avis sur l'intérêt que présentent les tombes concernées

Christian Rouet

Merci à M Pascal Sarriau, responsable au sein des services techniques de la Ville, des deux cimetières, pour le temps qu'il a bien voulu nous consacrer, et les documents qu'ils nous a remis,

Le 17 septembre 1933 était inauguré l'hôpital-hospice régional de Rambouillet

L'hôpital actuel comporte pour l'essentiel une partie récente et une série de pavillons en meulière qui datent de 1933.

Le premier hôpital à Rambouillet avait été fondé le 10 mars 1731 par Marie-Sophie de Noailles, comtesse de Toulouse pour les besoins de son personnel et des nombreuses familles bûcheronnes avoisinantes. Cette fondation n'était pas dotée de revenus fixes mais la comtesse l'entretint avec les produits de son domaine. En vertu d'un acte notarié de même date, l'administration de l'hôpital fut confiée à la communauté des Filles de la Charité.

Par la suite, le duc de Penthièvre, son fils, y apporta de très nombreuses améliorations. Il y ajouta notamment les bâtiments d'une manufacture où les enfants pauvres étaient employés au filage du coton et à la fabrication de dentelles. Lorsqu'il céda son domaine à Louis XVI, il lui demanda de conserver à leur affectation première, les bâtiments utilisés à des fins charitables.

En 1792 les biens du roi furent confisqués mais l'hôpital conserva son activité grâce aux financements de la commune. Le 24 mars 1808 Napoléon le dota d'une rente de 8000 francs.

En 1835 la ville acquit de ses deniers, les bâtiments de la manufacture pour les affecter à l'hospitalisation de militaires malades.

Après deux siècles de bons et loyaux services, l'évolution des besoins et des techniques hospitalières mirent en évidence les inconvénients de l'établissement. L'absence de confort et la promiscuité dans des salles toujours surpeuplées, entraînaient des récriminations des malades et de leurs familles. Or, son implantation rue de la Motte et sa configuration, rendaient impossible toute modernisation.

En 1925 la supérieure de la communauté et un médecin adjurèrent la commission administrative de mettre un terme à cette situation déplorable.

Au cours d'une visite à l'un de ses employés malade, le banquier André Lazard, frappé par la vétusté de l'installation, offrit une somme importante pour l'édification d'un nouvel établissement. Cette offre déclencha une décision favorable de la commission qui, en raison de l'insuffisance de ses propres moyens, décida de procéder à une souscription publique.

Le 25 avril 1929 elle soumit à l'approbation préfectorale un programme pour la construction d'un hôpital - hospice de 220 lits. Un concours public entre architectes français fut ouvert et c'est **Maurice Puteaux**, architecte du département de Seine et Oise qui fut retenu.

Il fallut d'abord rechercher un terrain puisqu'il était impossible de reconstruire sur place.

Le choix se porta sur un terrain situé à l'extrémité nord-est de la ville, facilement accessible depuis l'agglomération principale.

Il était à l'origine de 21 411 M² mais il fut agrandi à plusieurs reprises grâce à des dons et des acquisitions.

Le total des dépenses se monta à 11.079.000 frs, financé de la manière suivante :

- Paris Mutuel et plan d'outillage national 5.500.000 frs
- département de Seine et Oise 3.000.000 frs
- Ministère de la Guerre 700.000 frs
- ville de Rambouillet 100 000 frs
- souscription publique 1.500.000 frs
- vente des anciens bâtiments ou emprunt 300.000 frs

Total 11.100.000 frs

S'agissant de la souscription publique, il fut décidé que tous les dons, même les plus modestes, seraient inscrits sur un livre d'or, et que les pavillons et les salles d'hospitalisés porteraient les noms des principaux donateurs.

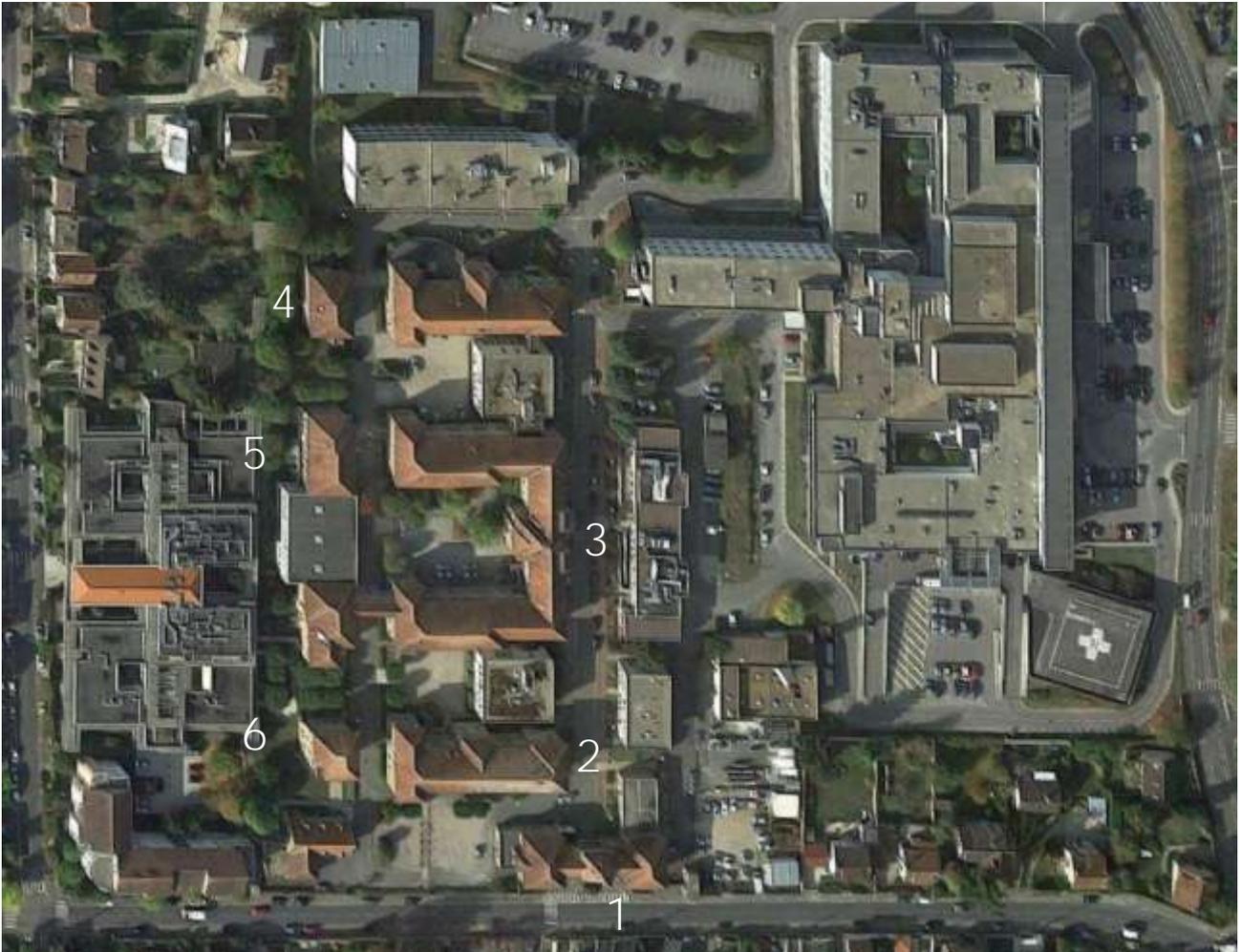
Ceux-ci furent : M.& Mme Raymond Patenôte, Mme la duchesse d'Uzès, M.& Mme de Fels, M.&Mme Lazard, M. Duplan, M.&Mme J. de Rotchschild, M.& Mme Davi-Weil, M.& Mme

May, Mme Eugène Thome et M. Unzue. Cette liste met en lumière la place occupée par les châtelains et par les grands banquiers parisiens qui avaient des intérêts dans la région.

- -comte et comtesse de Fels
- -Jacqueline et Raymond Patenôtre
- André Lazard
- J-L Duplan

C'est l'origine des noms des pavillons en meulière que l'on peut voir encore aujourd'hui :

S'y ajoutent le pavillon « comtesse de Toulouse » et le pavillon militaire.



(1) l'entrée



(2) le pavillon de Fels



(3) le pavillon Patenôtre



(4) le pavillon Duplan



(5) le pavillon de Toulouse



(6) la communauté

L'inauguration eut lieu le 17 septembre 1933 en présence de M. Albert Lebrun président de la République, de M. Dalimier ministre des colonies, de M. Raymond Patenôtre sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale, de M. Marie Roux maire de Rambouillet et de M. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine et Oise.

Le parti pris architectural pavillonnaire est conforme aux canons de l'époque : les salles d'hospitalisations doivent être isolées au maximum pour éviter autant que faire se peut les risques de contagion. Dans l'hôpital précédent on mélangeait dans des salles communes contagieux et non contagieux ce qui provoquait des taux de ce que l'on appelle aujourd'hui les maladies nosocomiales tout à fait considérables.

- Le pavillon de Fels (hospice civil) est équipé de 51 lits,
- le pavillon Patenôtre (médecine et chirurgie) 93 lits,
- le pavillon Lazard (maternité), 14 lits,
- le pavillon Duplan (contagieux et agités), 15 lits,
- le pavillon de Toulouse (voies respiratoires), 16 lits
- et l'hôpital militaire, 50 lits.

On accède alors à l'hôpital par un portail principal à proximité duquel se trouve le bâtiment réservé aux services de l'administration et aux consultations. Deux larges allées carrossables dont la principale, plantée d'arbres, permettent, après contrôle, de se rendre dans les pavillons.

Tous ces bâtiments, à l'exception des entrées, sont reliés entre eux par des galeries souterraines rendant faciles les manutentions et transports.



Par ailleurs un pavillon isolé est réservé à la communauté des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. C'est aujourd'hui l'internat.

Il y a également une chapelle. Elle a été rénovée, et ses peintures restaurées en 2013



grâce à l'action de PARR –et tout particulièrement de sa présidente.

Y est adjointe une morgue.

Les services généraux : chauffage, buanderie, désinfection, cuisine sont groupés dans un bâtiment spécifique.

Aux extrémités du terrain : un garage, deux ateliers de réparation, une porcherie et une petite basse-cour.

Il existe également des jardins enclos et affectés à des catégories déterminées de malades : femmes, hommes, militaires....

Enfin, l'hôpital dispose également d'un vaste potager et d'un jardin fruitier

oooOOooo

Au moment de cette inauguration, l'hôpital représentait le meilleur de ce qui se faisait à l'époque. Sa conception avait d'ailleurs bénéficié des conseils du professeur Martin de l'Institut Pasteur et du docteur Amblant inspecteur départemental d'hygiène.

Aujourd'hui ces pavillons en meulière, qui ont bien résisté à l'épreuve du temps et qui sont protégés dans le plan d'urbanisme, sont plutôt un handicap pour l'hôpital.

En effet les hôpitaux modernes sont plus compacts ce qui les rend moins énergivores et d'un usage plus pratique. Par ailleurs le développement de la médecine ambulatoire, au détriment de l'hospitalisation complète, nécessite moins de lits.

Un effort d'imagination sera donc nécessaire pour trouver une nouvelle utilisation à ces pavillons.

Il n'en reste pas moins qu'ils constituent, - notamment le portail d'accueil -, **un élément important du patrimoine architectural de Rambouillet.**

René Barbeye.

lire  parr78.org/

Nos projets pour 2020

Cette année nous vous proposerons de nouvelles sorties et conférences (ouvertes en priorité à nos adhérents, avec possibilité d'invités dans la limite des places disponibles).

Le programme définitif sera mis en ligne, sur notre site, et vous recevrez un mail personnalisé avant chaque évènement, pour vous le rappeler et vous permettre de vous inscrire. (pensez à nous communiquer votre adresse mail, si nous ne l'avons pas déjà).

Pour le moment, nous prévoyons :

○ **Conférences :**

- 8 février : « Samarkand et Boukhara, perles architecturales de la route de la soie, »
- par Mm Darmagnac
- 29 février : « la Fondation du Patrimoine », par Alain Schmitz, son délégué régional Ile de France,
- date à préciser : revitalisation du centre-ville : l'opération « cœur de ville »
- 28 novembre : « histoire et patrimoine de la Sicile », par Mme Darmagnac

○ **Sorties d'une demi-journée :**

- 29 janvier : la Cité de l'architecture et du patrimoine (palais de Chaillot)
- 9 avril : Bercy, le ministère de finances
- 26 mai : la roseraie de Bagatelle
- octobre, à préciser : le château d'Ecouen et le musée de la Renaissance



Bercy



la roseraie de Bagatelle



le château d'Ecouen

○ **Sortie d'une journée:**

- sans doute en mai : parmi les projets à confirmer : Giverny + le château de Bizy



Le jardin de Monet,



les nymphéas,



le château de Bizy

Vous avez d'autres idées ? N'hésitez pas à nous les proposer !

Organisateurs :
René Barberye, Gérard Claisse, Yves Pacault

A bientôt... !



*15 avril 2019 :
en quelques heures, nous
prenons conscience
de la fragilité de notre
patrimoine..*